Les combattants marocains de l'armée française

1939-1956

Recham Belkacem

RAHMI – RÉSEAU AQUITAIN SUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION
ALIFS – ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL

Les combattants marocains de l'armée française 1939-1956

Recham Belkacem

RAHMI – RÉSEAU AQUITAIN SUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION

MANUEL DIAS | TÉL. :: 06.23.19.01.83 | EMAIL :: MDIAS33@FREE.FR

EMMANUELLE DUBOIS | TÉL. :: 05.57.57.22.13 / 06.26.37.82.94 | EMAIL :: EMMANUELLE.DUBOIS@RAHMI.FR

INTERNET :: WWW.RAHMI.FR

ALIFS – ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL

TAOUFIK KARBIA | TÉL. :: 05.56.01.01.28 / 06.79.65.41.59 | EMAIL :: ALIFS.ASSO@ORANGE.FR

ANNE-CÉCILE GODARD | TÉL. :: 05.57.57.22.12 / 06.11.45.43.05 | EMAIL :: ALIFS.CULTURES@ORANGE.FR

INTERNET :: WWW.ALIFS.FR

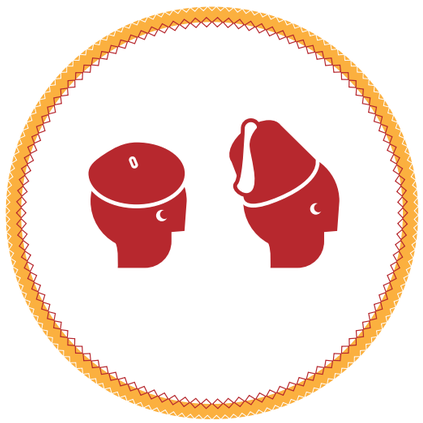

SOMMAIRE

LES ENGAGEMENTS :: MYTHE ET RÉALITÉ 07

LA MOBILISATION DE 1939 ET LE MAROC 08

LA REPRISE DES COMBATS 1942-1945 11

LES MAROCAINS DANS LES COMBATS EN EUROPE (1943-1945) 13

LA CAMPAGNE D'ITALIE (DÉC.1943-JUIN 1944) 15

LA LIBÉRATION 19

LE MORAL DURANT LES COMBATS 29

LES INCIDENTS AVEC LES POPULATIONS ITALIENNE ET ALLEMANDE 32

LES CONTACTS AVEC LA POPULATION FRANÇAISE 1944 35

MYTHES ET PARADOXES 36

LA «CRISTALLISATION» OU LA GENÈSE D'UNE «SPOLIATION RÉPUBLICAINE» 37

BIBLIOGRAPHIE 42

SITES INTERNET 45

Les engagements : mythe et réalité

Le Maroc, protectorat français depuis 1912, ne fournissait, que des engagés dit volontaires contrairement à ces deux voisins, l'Algérie et la Tunisie où les indigènes étaient soumis à une conscription atténuée, du moins en temps de paix.

Il est important d'expliciter ici dans le contexte du Maghreb colonial et plus particulièrement du Maroc, la notion d'engagé volontaire, au demeurant teintée de beaucoup d'ambigüité et d'y apporter toutes les nuances qui s'imposent.

L'engagement volontaire était la voie de recrutement qui a toujours eu la préférence de l'Etat Major de l'Armée (EMA) même dans les colonies où existait un service militaire obligatoire. Plus le nombre d'engagés était élevé moins on recourait à l'appel, car celui-ci présentait au moins deux inconvénéants pour la puissance coloniale. Il impliquait, d'une part, des droits politiques pour les indigènes et provoquait, d'autres parts, le mécontentement des pères privés d'un soutien dans la force de l'âge. Pour l'EMA il n'était nullement besoin d'envisager un recrutement par voie d'appel au Maroc considéré comme un véritable réservoir de tirailleurs et de goumiers. Les engagements volontaires y étaient largement suffisants.

Mais qu'est ce qui poussait les jeunes marocains à s'engager massivement dans une armée en proie à une farouche résistance autochtone ? Le combat d'Abdelkrim est toujours dans les mémoires. En général, le gros des engagements s'effectuait au début de l'hiver, une fois les travaux des champs terminés. C'est d'ailleurs vers la fin de l'automne que les campagnes de recrutement étaient lancées par l'EMA Des crieurs sillonnaient les souks à la recherche de nouvelles recrues. Les notables musulmans étaient chargés de faciliter la tâche des sergents recruteurs et de préparer le terrain. L'abondance des engagements dépendait précisément de la qualité de la récolte. Plus celle-ci était bonne et permettait à toute la famille de survivre au moins jusqu'à la suivante, moins les parents musulmans étaient tentés de laisser s'engager leurs enfants dans l'armée. Mais quand la récolte était mauvaise et qu'il n'y avait pas d'autres revenus pour compenser, on laissait plus facilement partir son enfant chercher la subsistance quotidienne à l'ombre du drapeau français.

Le Maroc durant la première moitié du XXe siècle demeura un pays essentiellement rural. Les campagnes marocaines, étaient considérées comme déjà surpeuplées, compte tenu de l'infertilité naturelle de certains de ses sols, de l'inégalité et de l'irrégularité de ses climats. La crise économique des années 1930 conjugués avec des ressources qui n'augmentaient plus au même rythme qu'une démographie devenue galopante plongea les campagnes et les villes marocaines dans le dénuement. Poussés par la misère les jeunes marocains se pressaient aux portes des casernes ou répondaient favorablement aux appels des recruteurs dans les souks. Il n'était pas rare que des chefs de corps ferment les yeux sur l'âge des recrues encore trop jeunes pour s'engager dans l'armée. Aussi, excepté quelques « évolués » et les enfants de notables musulmans acquis à l'administration coloniale qui préféraient d'ailleurs s'engager chez les spahis, corps plus

prestigieux à l'avancement plus intéressant, ce n'était qu'accessoirement que l'attrait d'une carrière militaire ou le patriotisme pouvaient constituer la motivation première des engagés. C'est surtout la misère et le souci de lui échapper qui faisaient des jeunes montagnards marocains les fantassins de l'armée française.

Cette situation reste valable en temps de paix, en temps de guerre la situation est encore différente. Lors des mobilisations pour les guerres impliquant la France ; Deuxième Guerre mondiale puis les guerres coloniales (Madagascar, Indochine, Algérie) l'EMA donnaient carte blanche aux administrateurs, caïds et notables pour obtenir des hommes. Les sergents recruteurs étaient fortement rétribués, les primes des rabatteurs augmentées et les adjoints indigènes notés au prorata du nombre d'engagés obtenus. La pratique de l'administration coloniale est souvent d'exiger des caïds un quota d'engagés de chaque tribus. Les caïds à leur tour exerçaient toute sorte de pression (menaces de séquestre, amandes etc.) sur les pères pour laisser s'engager leurs enfants. Le témoignage de Mohamed Mechti sur les conditions de son engagement en novembre 1939 est sans ambigüité.

« C'était l'armée française qui nous poussait (...) Tous les jeunes gens étaient poussés par l'armée à s'engager. (...) C'était le caïd de la tribu qui faisait le recrutement des 18-19 ans pour les enregistrer dans l'armée. (...) La plupart des gens et des parents n'étaient pas d'accord mais nous n'avions pas le choix. (...) Il n'y avait pas d'alternative, sinon j'aurai fait le choix de ne pas m'engager ».

La misère des campagnes marocaines et les pressions de l'administration coloniale étaient, de loin, les principales causes des engagements dans l'armée.

La mobilisation de 1939 et le Maroc.

La guerre fut présentée à la population musulmane de l'Empire colonial français comme le combat de la justice contre la barbarie. Dès l'annonce de la mobilisation le 1er septembre 1939, des appels à l'engagement pour la durée de la guerre furent lancés par voie d'affiches ou de messages radiodiffusés. Des mesures de soutien aux familles des mobilisés furent prises.

Le Maroc, à l'instar de ses deux autres voisins du Maghreb, l'Algérie et la Tunisie, était à la veille de la Seconde Guerre mondiale, en pleine fermentation nationaliste. Face à la menace d'une situation qui risquait de leur échapper en cas de troubles, les autorités coloniales prirent les devants en interdisant les deux principaux partis actifs, le Parti National pour les réformes d'Allal El-Fassi et le Mouvement National de Mohamed Hassan Ouazzani), et en procédant à l'arrestation des leurs leaders et l'interdiction de leurs journaux. Malgré ces mesures, l'administration coloniale n'était pas sans inquiétude quant au déroulement de la mobilisation. Le gouvernement allemand avait fait un gros effort de propagande antifrançaise dans tout le Maghreb dans le but de créer des troubles et un vaste mouvement d'insoumissions.

Pourtant le loyalisme des « fidèles indigènes » fut comme en 1914-1918 le thème principal des autorités françaises et des porte-parole de la population musulmane. Les notables musulmans et les confréries religieuses furent de nouveau mis à contribution. Plus retentissant encore, fut l'appel du sultan Mohammed V demandant à ses sujets de soutenir la France contre l'Allemagne et incitant les nationalistes marocains à mettre en sourdine leurs revendications. Le 3 septembre 1939 la France déclare la guerre à l'Allemagne le 8, jour de la prière hebdomadaire du vendredi, l'appel du sultan fut relayé dans toutes les mosquées. La masse, poussée par les grands chefs musulmans et consciente que les autorités ne badinaient pas en cas de refus, se rangea aux côtés de la France encore parée d'un grand prestige et de l'auréole de sa victoire de 1918. L'administration se félicita du « magnifique élan des musulmans dans tout le Maghreb ». Les incidents furent rares et sans gravité. La mobilisation de 1939 au Maroc ramena sous les drapeaux 37400 engagés. Si les plans de l'EMA prévoyaient la constitution de trois divisions d'infanterie destinées à la métropole, en réalité seule la première fut levée assez tôt. Compte tenu des quatre régiments de tirailleurs marocains stationnés en France avant la mobilisation et des renforts qui continuèrent à arriver jusqu'en juin 1940, ce sont 45000 Marocains qui prirent part aux opérations de guerre sur les 83000 engagés au total.

La campagne de 1940 se caractérise par la débâcle de l'armée française, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'elle fut également marquée par de réels faits d'armes réalisés notamment par des unités nord-africaines. Ce fut le cas de la Division Marocaine à Gembloux en Belgique du 14 au 16 mai 1940 qui pendant deux jours opposa une farouche résistance aux Allemands jusqu'à engager le combat au corps à corps. C'est probablement à ce combat que fait allusion Hassan Dawis dans son témoignage. « Notre compagnie a été complètement détruite, le peu d'homme qui restait s'est replié. Le jour nous marchions la nuit nous nous cachions dans les forêts ». Les tirailleurs de la première Division Marocaine sont originaires en majorité de la région de Meknès.

Outre les 85310 tués dont 5.400 Nord-Africains, la défaite de 1940 s'accompagna d'un nombre très élevé de prisonniers : plus de 1800000 soldats français faits prisonniers en 1940 presque tous capturés lors de la débâcle de mai et juin. Jamais un aussi grand nombre d'hommes n'était tombé entre les mains de l'ennemi en aussi peu de temps. Pour les musulmans nord-africains, certains, comme ceux déployés sur la ligne Maginot qui ne subit aucune attaque ou arrivés à la dernière minute n'eurent même pas l'occasion de se battre. D'autres provenaient des divisions engagées en Belgique et au Luxembourg qui, après une longue et exténuante retraite se retrouvèrent à Dunkerque coincés entre la mer et l'armée allemande qui arrivait derrière, ou encore ceux du front des Ardennes, après une résistance sans espoir, se retrouvèrent rattrapés et dépassés par les colonnes motorisées ennemies.

UN SPAHI DE LA 3E BS
(BRIGADE DE SPAHIS COMPOSÉE DU 2E RÉGIMENT DE SPAHIS ALGÉRIENS ET DU 2E RÉGIMENT DE SPAHIS MAROCAINS),
DURANT L'HIVER 1940 DANS LES ARDENNES. — SOURCE : SCA – ECPAD, RÉFÉRENCE : 9ARMEE-7-I172

Toute cette masse de prisonniers fut d'abord internée dans les «Frontstalags» éparpillés sur l'ensemble de la zone occupée et qui servirent à héberger les prisonniers de toutes origines capturés en mai-juin 1940. Mais dans les cantonnements surpeuplés de France, les Allemands décidèrent de transférer outre-Rhin, la majorité des Français et réservèrent les « Frontstalags » à l'internement des prisonniers originaires des colonies et des départements d'outre-mer. Par voie ferroviaire, dans des wagons à bestiaux, plus d'un million et demi de prisonniers furent séparés de leurs compagnons d'infortune et éparpillés sur les camps du Grand Reich. Il ne restait en novembre que 150000 prisonniers français dans les «Frontstalags». Cependant, un certain nombre de prisonniers nord-africains connurent la captivité en Allemagne. Les Allemands renvoyaient, par mesure de discipline, dans les camps d'outre-Rhin les évadés des camps de France repris.

D'après le gouverneur général de l'Algérie Yves Chatel, le nombre de prisonniers nord-africains détenus dans les camps de France et d'Allemagne s'élèvait en janvier 1941 à 90000 dont 18000 Marocains. D'autres études citent le chiffre de 67400 prisonniers nord-africains du 3 septembre 1939 au 25 juin 1940. La direction du service des prisonniers de guerre à Lyon dénombrait en octobre 1941, 68550 hommes dont 43973 Nord-Africains. A la date du 1er mai 1943 selon le même service on comptait 23141 Nord-africains encore en captivité dans les « Frontstalags » : 12584 Algériens, 6007 Marocains et 4550 Tunisiens. Jusqu'à la libération ces effectifs évoluèrent peu, puisqu'il restait, vers fin 1943, 21977 prisonniers musulmans nord-africains : 11685 Algériens, 5802 Marocains et 4490 Tunisiens. La diminution progressive de ces effectifs s'explique par quatre causes : les libérations, les évasions, les évacuations sanitaires et les décès. Une décision allemande de juillet 1941 libéra 12000 Nord-Africains. Les conditions d'hygiène catastrophique dans des camps surpeuplés causèrent un nombre élevé de décès notamment par la tuberculose.

La défaite de la France eut pour conséquence également la démobilisation et la remise à la vie civile d'une bonne partie des soldats nord-africains dans un contexte social très difficile. Au Maroc, les conditions de l'armistice imposèrent la réduction de l'armée à moins de 50000 hommes cadres compris.

La reprise des combats 1942-1945

Après la période d'armistice, les combats contre l'Axe reprirent après le débarquement, non sans heurts, des Anglo-américain sur les côtes du Maghreb en novembre 1942. Au Maroc, les Américains débarquèrent à Port-Lyautey, Fedala et Casablanca. Cette opération connue sous le nom de « l'Opération Torch » se solda par plus de 1800 morts et 2700 blessés dans les deux camps en trois jours de combats suite aux affrontements entre les troupes restées loyales au Maréchal Pétain et les Anglo-américains. L'Afrique du Nord à partir de novembre 1942 devint un magnifique tremplin stratégique pour les Alliés et pour les forces françaises réconciliées. Elle fut le creuset où elles purent se reconstituer, grâce à l'aide américaine, pour participer aux campagnes de Tunisie puis d'Italie et à la libération de la France.

C'est au Maroc qu'eut lieu la conférence de Casablanca en janvier 1943, plus connu sous le nom de « conférence d'Anfa » entre Roosevelt, Churchill et leurs conseillers militaires et politiques pour décider de la suite des opérations contre l'Axe et qui consacra la rentrée de l'armée française dans la lutte. Pour le général De Gaulle et la France libre il était important que l'armée française prenne une part active dans les combats aux côtés des Alliés pour lui redonner le prestige dont elle jouissait aux yeux de la population maghrébine avant la défaite de 1940. 80000 hommes dont 53000 musulmans ont pris part à la campagne de Tunisie. Dès juillet 1943, la mobilisation devint générale en Afrique du Nord. Les besoins en cadres et en personnel qualifiés poussèrent l'EMA à mobiliser fortement les Français d'Afrique du Nord. Selon le général de Gaulle, 14 % des Français de l'Empire furent mobilisés. Pour le général Juin, la mobilisation des Français porta sur 16 %, contre 1,6 % de la population indigène, au 1er novembre 1944. Mais qu'en est-il de la population musulmane ? Le chiffre le plus souvent avancé concernant l'effectif des Maghrébins dans l'armée française de 1944 est celui de 233.000 hommes et c'est celui qui est accepté aujourd'hui.

Par ailleurs, un document du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) précisait que l'armée régulière de 1944 comprenait 23,2 % de musulmans algériens, ce qui représente 129920 hommes sur les 560000 réguliers que comptait l'armée de terre vers fin 1944. L'ensemble des troupes fournies par les trois pays d'Afrique du Nord est estimé entre 200000 à 250000 hommes entre 1943 et 1945. En novembre 1944, l'armée régulière française est évaluée à 560000 dont 50% de musulmans nord-africains. Le Maroc, outre les deux divisions marocaines (2ème DIM et 4ème DMM) participa aux effectifs de la 5ème DB, de la 2ème DB et de la 2ème brigade de spahis. Au moment de la capitulation allemande l'armée française comptait 83000 Marocains.

Cet ordre de grandeur serait à rapprocher du chiffre de 35000 à 40000 hommes que fournit le Maroc lors de la Première Guerre Mondiale. L'effort du Maroc serait deux fois supérieur. Le Maroc est la seule colonie de l'Empire à avoir fourni un tel effort. Même l'Algérie voisine où existaient deux voies de recrutement, appel et engagement, a vu son effort diminuer de deux à trois fois compte tenu l'accroissement de sa

population (170000 combattants lors de la Grande Guerre et 120000 à 150000 lors de la Deuxième Guerre mondiale). La part relativement faible du Maroc pendant Première Guerre Mondiale s'explique par le caractère récent du protectorat qui n'a intervenu qu'à la veille du conflit dans un pays encore rebelle.

Les évaluations des pertes de l'armée française depuis la campagne de Tunisie jusqu'à la capitulation allemande le 8 mai 1945 varient entre 97 000 et 110 000 tués, blessés et disparus. Si on se base sur les chiffres communiqués par le Service Historique de la Défense (SHD) qui font apparaître un total de 97 715 tués et blessés pour l'ensemble de l'armée française dont 11.193 tués et 39 645 blessés pour les musulmans, la proportion est de 52 %. Selon certaines sources, les pertes du Maroc de 1942 à 1945 s'élèvent à 7122 dont 2996 Marocains. A ces pertes, il faut ajouter celles de 1939-40, qu'on a souvent tendance à oublier, estimées à 85 310 tués dont 5 400 musulmans nord-africains et 120 000 blessés.

Les Marocains dans les combats en Europe (1943-1945)

L'armée française reconstituée en Afrique du Nord se répartie sur huit divisions : cinq divisions d'infanterie et trois blindées. Armées par les Américains, les unités françaises – après leur instruction, furent immédiatement incorporées au dispositif allié.

En Italie, de novembre 1943 à juillet 1944, sous les ordres du général Juin, le Corps Expéditionnaire Français (CEF), appelé détachement d'Armée A, comprenait la 3e Division d'Infanterie Algérienne (3e DIA), la 2e Division d'Infanterie Marocaine (2e DIM), la 4e Division Marocaine de Montagne (4e DMM), la 1e Division Motorisée d'Infanterie (1e DMI) ex : Division Française Libre (DFL) et les Tabors marocains, soit un effectif global de 100000 hommes dont 54% de musulmans nord-africains. En Afrique du Nord, sous le commandement du général de Lattre de Tassigny, le détachement d'Armée B était constitué de la 9e Division d'Infanterie Coloniale (9e DIC), la 1e et la 5e Division Blindée. La 2e DB du général Leclerc devait être armée plus tard.

La 2e DIM comprenait les 4e, 5e et 8e Régiments de Tirailleurs Marocains (4e ,5e et 8e RTM), le 3e Régiment de Spahis Marocains (3e RSM), le 63e Régiment d'Artillerie d'Afrique (63e RAA) et plusieurs unités de soutien et des formations de services. Soit près de 16 000 hommes, dont plus de 10 000 Marocains, qui représentaient environ 65% des effectifs de la division. La 4e DMM, pour sa part, est constituée des 1er, 2e et 6e RTM, du 4e RSM, du 64e RAA, et pareillement de diverses unités de soutien et des formations de services. Au total, près de 20 000 hommes, dont environ 13 000 Marocains, soit également plus de 65 % des effectifs de la division. Les trois groupements de tabors marocains (GTM) rassemblaient, quant à eux, environ 10 000 hommes, dont 95 % de Marocains.

L'encadrement de ces troupes était assuré essentiellement par des Français. Par exemple, la 4e DMM comptait 615 officiers et 1668 sous-officiers français pour 8 officiers et 500 sous-officiers marocains. La plupart des cadres provenaient de plusieurs écoles en Afrique du Nord, dont celle des élèves-aspirants à Cherchell (Algérie) et Médiouna (Maroc). Les cadres marocains sortaient, quant à eux, de l'école militaire de Dar El Beida, à Meknès.

La Sicile et la Corse (Sept. Oct. 1943)

Le combat en Europe de l'armée française reconstituée fut d'ailleurs inauguré par les goums marocains qui furent engagés aux côtés de la Ve armée américaine dès septembre 1943 dans les opérations de Sicile. Le 4e GTM assura pendant cinq semaines la couverture des forces américaines de Licata à Palerme puis de Palerme à l'Etna et y laissa 19 tués sur l'Ile.

C'est encore aux Marocains que revint l'honneur de participer aux côtés des insurgés corses à la libération du premier département français. En effet, dès le 11 septembre, un corps de débarquement fut constitué en toute hâte, en Afrique du Nord. Il rassembla environ 6000 hommes, sous les ordres du général Martin. Il s'agissait de détachements de la 4e DMM du général Sevez, comprenant notamment le 4e RSM et le 1e RTM et un groupe du 69ème régiment d'artillerie de montagne (RAM). Participèrent également à l'opération le 2e GTM et deux bataillons de choc, l'un américain, l'autre français. Le 13 septembre, assistés par des moyens aériens et navals franco-américains, les premiers détachements français débarquèrent à Ajaccio. Dans la nuit du 16 au 17 arriva le 1er RTM. Le 23 septembre, ce fut au tour du 2e GTM de débarquer à Ajaccio. Le déploiement des unités françaises s'étala sur deux semaines, au cours desquelles les premières troupes engagées en terrain difficile libérèrent la plus grande partie de l'île avec le concours de plus de 10000 résistants et d'unités italiennes ralliées aux Alliés. Les goumiers marocains admettaient d'ailleurs difficilement que les Italiens qu'ils avaient combattus durant la campagne de Tunisie, fussent devenus des alliés. Un général italien se plaignit ainsi de l'agressivité des goumiers, qu'il surnommait « I capuccini armati », « les moines-soldats » en référence à leur aspect physique ; crâne rasé d'où pendait souvent une petite natte de cheveux (la « guettaïa ») et leur tenu composé d'une djellaba à capuchon (appelée « koub ») et de sandales (les « naïls »).

Le 30 septembre, les tirailleurs marocains du 1er RTM se lancèrent à la conquête du col de San Stefano et le soir du 2 octobre 2e GTM enleva de haute lutte le col de Teghime, le 4 octobre les goumiers furent les premiers à pénétrer dans Bastia évacuées par les Allemands.

LES GOUMIERS DU 2E GTM QUI PARTICIPENT À LA PRISE DE BASTIA Y ENTRENT FINALEMENT LE 4 OCTOBRE.
SOURCE: SCA - ECPAD — RÉFÉRENCE : TERRE-101-2027

LE PEINTRE DE L'ARMÉE ROGER JOUANNEAU-IRRIERA ET LA CAMPAGNE D'ITALIE (1943-1944)
GOUMIERS MAROCAINS DU 3E GTM MONTANT EN LIGNE DANS LE SECTEUR D'ACQUAFONDATA, ITALIE EN JANVIER 1944
SOURCE : ECPAD, RÉFÉRENCE : TERRE 147-3272

La campagne d'Italie (déc. 1943-juin 1944)

En Italie, après la libération de la Sicile, les Alliés remontant de part et d'autres des Abruzzes se heurtèrent à la ligne « Gustav », une fortification allemande qui barrait sur 120 km la péninsule entre les embouchures du Sangro et du Garigliano.

Les sommets fortifiés tenus par des troupes d'élite allemande culminent entre 1000 et 2000 mètres. Leurs noms devinrent vite célèbres : Mainarde, Majo, Monte Cassino, Cairo, Belvédère, Pantano.

En effet, c'est sur ce terrain accidenté sur lequel les Américains se sont épuisés que les tirailleurs et les goumiers marocains devaient effectuer leur véritable examen de passage après que le général juin, commandant du CEF en Italie, ait convaincu le général Clark, commandant la 5ème armée américaine, de la nécessité de faire intervenir les unités nord-africaines plus aguerries dans les combats de montagne.

La 2ème DIM commandée par le général Dody fit son entrée le 15 décembre. Le 5ème RTM enleva le Pantano le 18 et le 8ème aidé par le 4ème GTM s'empara de la Mainarde le 27. Les combats du mois de décembre 1943 se révélèrent d'une exceptionnelle dureté, livrés dans des conditions particulièrement difficiles, sur des pentes abruptes, avec des températures glaciales, dans le brouillard et la neige. Le général et ministre marocain Driss ben Omar El Alami était alors lieutenant au 8e RTM, engagé avec son jeune frère Hassan qui fut tué en Italie. Il évoque ces premières semaines de combat dans les Abruzzes : *« Ca a été extrêmement dur parce que c'était sur un terrain extrêmement difficile (...) C'était la première fois que je m'engageais dans la guerre et la première fois que j'entendais des obus tomber et des balles siffler. J'avais 21 ans ! Les combats ont été extrêmement durs, nous avons eu des pertes assez sérieuses du fait de la résistance acharnée des Allemands mais aussi du fait de la neige. »*

En janvier 1944, la 3e DIA était alors engagée dans le secteur de Venafro, au nord de Cassino. Son 4e Régiment de Tirailleurs Tunisiens (RTT) s'empara du Belvédère et du Colle Abate dans des combats acharnés, prenant, et reprenant pitons et villages, entre le 25 janvier et le 1er février. Les trois régiments de la 3e DIA ont chèrement payé leur victoire : 1 500 tués. L'adversaire, la 5e Division de montagne allemande, s'était défendue avec fermeté. Cependant, l'absence de réserves empêcha d'exploiter ce succès. Dès lors, les Allemands surveillaient avec attention les secteurs où les Français étaient signalés. Les deux divisions furent remises en condition et le CEF se compléta avec les 1e DMI et 4e DMM, tandis qu'en février-mars 1944, les assauts obstinés de la 5e Armée américaine contre Monte Cassino restèrent vains.

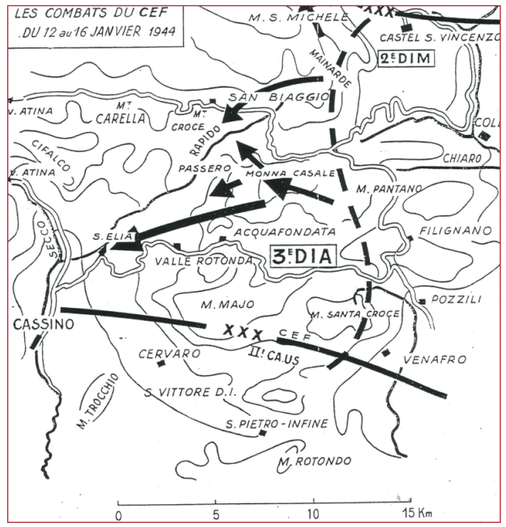

SOURCE : COLONEL LE GOYET, LA PARTICIPATION FRANÇAISE À LA CAMPAGNE D'ITALIE (1943-44), PARIS IMPRIMERIE NATIONALE, 1969

Dès janvier, le général Juin comprit que pour s'ouvrir la route de Rome, il fallait non pas attaquer de front, mais manœuvrer et passer par une zone où l'ennemi n'imaginerait pas que l'attaque puisse se produire. Tel fut le cas des Monts Aurunci, au nord du Garigliano où les Allemands n'avaient pas un dispositif aussi serré et puissant que sur le Rapido. Juin suggère que cette mission soit confiée au CEF dont les troupes sont bien adaptées aux terrains difficiles et assez aguerries pour être engagées utilement. Clark agrée aux suggestions de Juin et, dans la plus grande discrétion, le CEF relèva le 10° Corps d'armée britannique, tandis que se mettaient en place les appuis d'artillerie, les moyens de franchissement, les dépôts de munitions et les unités de second échelon.

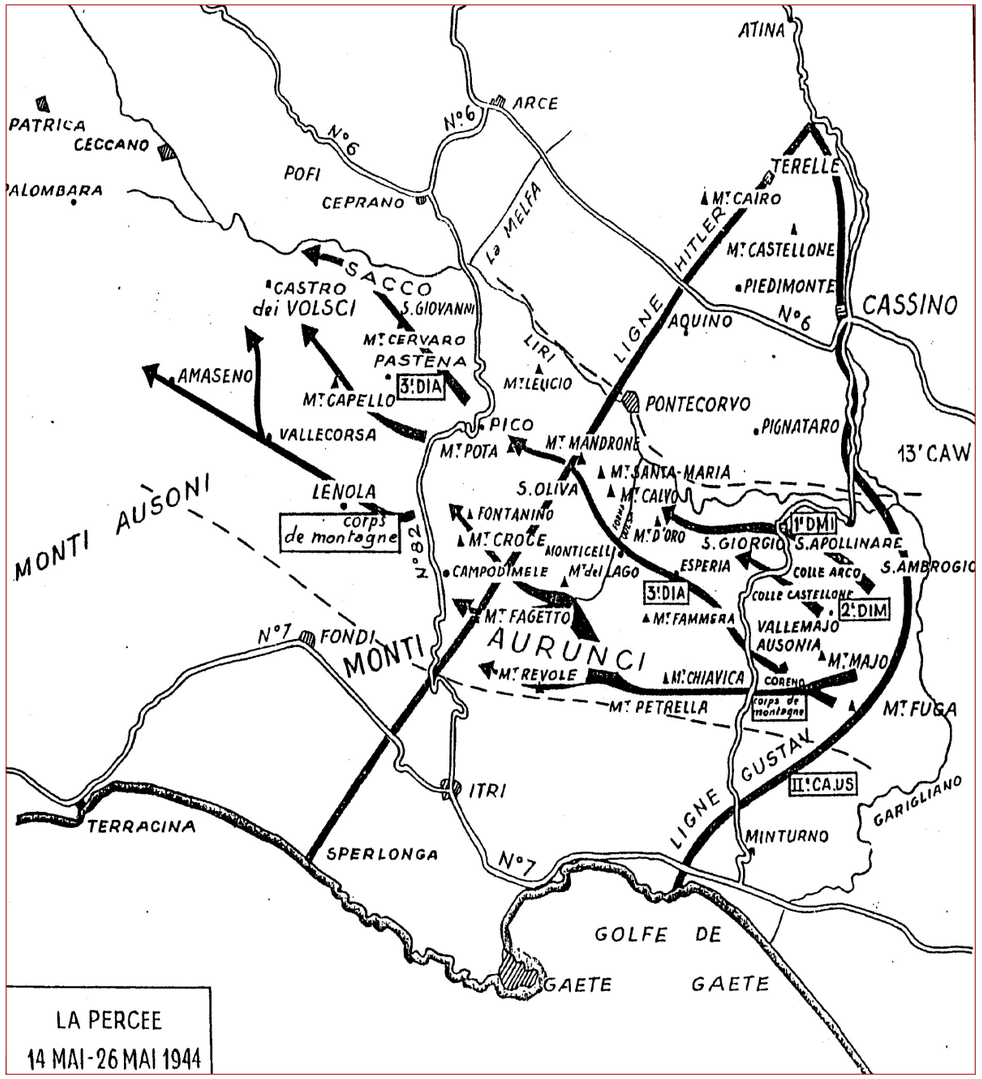

SOURCE : COLONEL LE GOYET, LA PARTICIPATION FRANÇAISE À LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, l'attaque fut lancée. L'abordage fut rude. La 71ème Division d'infanterie allemande se défend jusqu'au soir où Castelforte fut enlevée par la 3e DIA et le Monte Faito par la 2e DIM. Il fallait maintenir la pression sur l'ennemi qui rompit après deux jours de combats intenses : le 13 mai, San Andrea, Girofano, Cesaroli et le massif du Monte Majo furent conquis.

Pendant ce temps, la 1e DFL nettoya la boucle du Garigliano et se présenta sur la rive droite du Liri. Le massif du Monte Petrella était le dernier obstacle de la Ligne Gustav à faire sauter. Formant le «Corps de Montagne» sous les ordres de Sevez, avec la 2e DIM et les Tabors Marocains du général Guillaume (1er, 3ème et 4ème Groupements), Juin les lança dans la bataille. L'objectif était entre leurs mains le 15 au soir. Dès lors, il fallait avancer vers Rome. Le CEF maintint le rythme du combat par la relève systématique des divisions de tête par le second échelon après trois ou quatre jours d'engagement. La 3e DIA et la 1e DFL arrivèrent aux portes de Rome. Mais, alors que le CEF était très en pointe, des arguments de prestige voulurent que Rome fut libérée par des unités américaines. L'entrée dans Rome a, du reste, été occultée par le débarquement allié en Normandie. Une parade triomphale, le 11 juin, marqua la victoire alliée. Puis ce fut la remontée vers Florence et l'Arno. Les 3e DIA, 1e DFL et 2e DIM, restées en tête, se heurtèrent à un combat retardateur mené par les unités allemandes et achevèrent leur campagne d'Italie à Sienne, le 2 juillet. En effet, les divisions du CEF furent retenues pour débarquer en Provence et celui-ci fut dissout le 23 juillet. Les unités françaises, retirées de la ligne de contact au pied des Abruzzes, gagnèrent les zones de regroupement dans le sud de l'Italie en prévision du débarquement en France. Elles furent relevées par des unités indiennes, néo-zélandaises ou polonaises.

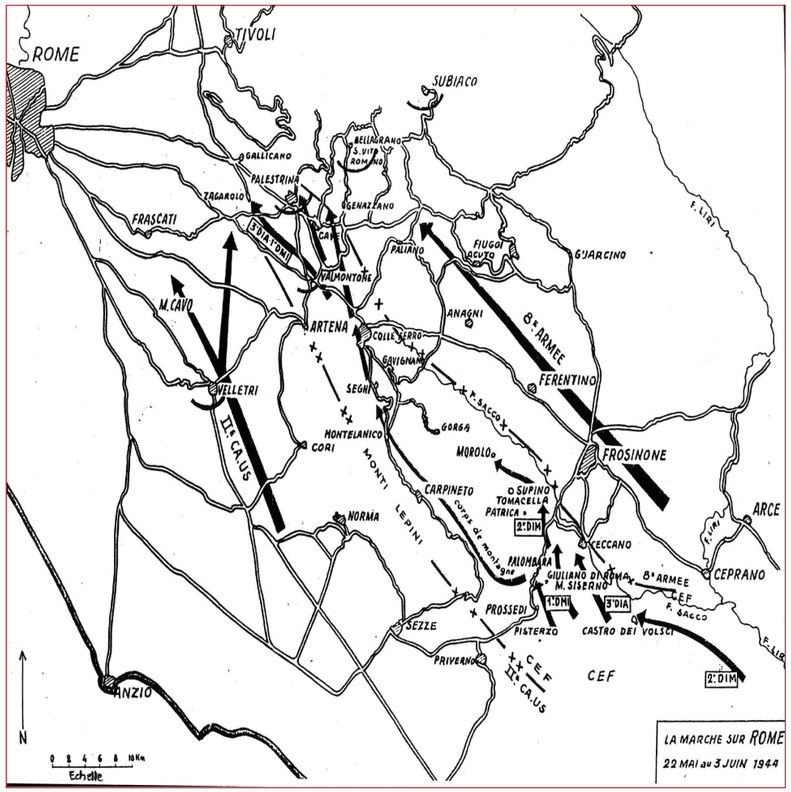

La Libération

Les Marocains de la 2e DB

Après avoir été formée et rééquipée au Maroc, la 2e division blindée (2e DB) est rapatriée en Angleterre, en avril 1944, pour y poursuivre son entraînement. Cette division comportait 3600 soldats nord-africains, (majoritairement des volontaires marocains) sur un effectif de près de 14500 hommes. Les soldats marocains étaient présents dans toutes les unités de la division et particulièrement au sein du 1er Régiment de Marche de Spahis Marocains (1er RMSM) qui totalisait 1157 hommes, du 64e régiment d'artillerie de division blindée et de la 297e compagnie de transport. Ces trois unités comptaient respectivement 25 %, 30 % et 70 % de soldats marocains, à la veille de débarquer en France. La 2e DB arrive en Normandie le 1er août 1944, où elle fut rattachée à la 3e armée américaine du général Patton. Elle participa au mouvement tournant qui encercla alors les forces allemandes dans la région qui retrouvèrent prises dans un étau entre les armées américaines et anglo-canadiennes. La division Leclerc connut ses premiers combats à partir du 10 août sur l'axe le Mans-Alençon. Les escadrons de spahis du 1er RMSM, toujours à l'avant-garde, s'illustrèrent dans le bocage normand contre un ennemi qui, bien qu'en retraite, demeurait dangereux. En libérant Alençon le 12 août puis en atteignant Argentan le lendemain, les « Leclerc » comme on les appelait contribuèrent à fermer l'étau allié sur les soldats de la Wehrmacht, qui n'avaient d'échappatoire que la fuite sur la rive droite de la Seine. Le 20 août, Américains, Polonais et Anglo-canadiens refermèrent leur piège sur 50000 Allemands et une grande quantité de matériel abandonné. La bataille de Normandie était enfin terminée.

Le général de Gaulle estimait que le GPRF, qu'il présidait depuis sa création en juin 1944, devait entrer dans une capitale libérée par des Français. Le 19 août, les FFI dirigées par Rol-Tanguy déclenchaient l'insurrection à Paris. La 2e DB du général Leclerc reçut alors l'honneur de se porter au secours des insurgés et de libérer la capitale. Tous les escadrons du 1er RMSM prirent part au nettoyage de la ville. Les soldats marocains de la 2e DB assistaient, émus, à la liesse populaire qui éclata au grand jour, le 25 août, lorsque Paris fut enfin libérée.

Pour s'être particulièrement illustré depuis son arrivée en France, le 1er RMSM reçoit une citation à l'ordre de l'armée. *«Magnifique régiment qui ne cesse de donner l'exemple des plus belles qualités de cavalerie: audace, ténacité et esprit de sacrifice (...) Au cours de la campagne de Normandie et de la bataille de Paris, vient de donner à nouveau des preuves de sa valeur en apportant dans l'exécution de ses missions un esprit d'offensive à tous les échelons qui lui a valu d'infliger à l'ennemi des pertes très sévères ».*

Le débarquement de Provence (août 1944)

L'âme de cette armée de Libération était constituée par les unités qui avaient combattu en Italie au sein du Corps expéditionnaire français (ex-armée « A ») et qui furent remises en condition en seulement quelques semaines. C'est ainsi que le 4e GTM fut envoyé au Maroc pour être reformé, tandis que les 1er et 3e GTM avaient rallié la Corse, d'où ils se préparèrent à partir, avec le 2e GTM, pour la France. Ces trois GTM rassemblaient plus de 10000 hommes, toujours sous les ordres du général Guillaume, dont ils restaient les protégés. La participation des tabors marocains à la libération de la France fut un moment remise en cause des exactions imputées aux goumiers en Italie. En juin 1944, une note adressée au général Guillaume envisageait même la dissolution progressive des GTM. Finalement, le général Guillaume obtint gain de cause auprès de De Gaulle et des Alliés, avec l'appui du général de Lattre de Tassigny.

Le 16 août, les premiers éléments de l'armée française commencèrent à débarquer. Le 17, ce fut au tour des goumiers des 1er, 2e et 3e GTM de partir pour la Provence. Le 18, à l'aube, les Marocains découvraient les côtes de France. Pour les soldats français, ce fut un moment d'intense émotion qu'un officier des tabors décrivait en ces termes : « après tant d'années d'exil... On touche enfin le sol de France. Nos efforts reçoivent enfin leur récompense, notre rêve est réalisé. Chacun se baisse, ramasse une poignée de sable et, avec émotion, en regarde les grains rouler entre ses doigts ». Une fois débarqués, les goumiers se rassemblèrent au col de Collobrières, dans le massif des Maures. Le général de Lattre de Tassigny écrivit dans ses mémoires : «jamais la route des Maures n'a autant justifié son nom (...) Sur toute la longueur serpente une file ininterrompue et pittoresque de goumiers, trottinant en longues colonnes par un, mélangés à leurs mulets, pieds nus, les godillots suspendus en sautoir ou accrochés au ceinturon avec le casque anglais. A l'infini, rezzas et djellabas rayées, achevaient de donner au paysage une parenté africaine». Dès le 20 août, aux côtés de la 3e DIA et des résistants des Forces françaises intérieures (FFI), les trois groupements de tabors furent engagés dans la réduction des défenses de Marseille. Ils libérèrent d'abord Aubagne, puis prirent une part décisive à la capitulation de la garnison allemande retranchée dans la cité phocéenne. Marseille comme Toulon furent libérées simultanément avec un mois d'avance sur les prévisions des Alliés. Les deux grands ports de la côte méditerranéenne étaient à présent aux mains des Alliés.

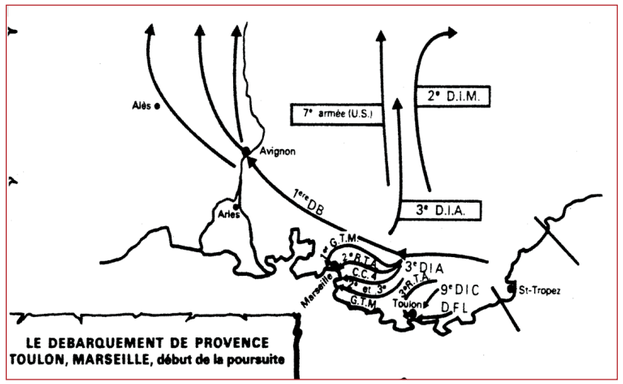

SOURCE : HURÉ (GÉNÉRAL) ET AUTRES OFFICIERS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, L'ARMÉE D'AFRIQUE, PARIS, 1977.

MARSEILLE, QUAI DES BELGES, DÉFILÉ DU 2E GTM EN AOÛT 1944.
EN TÊTE, SON COMMANDANT LE COLONEL BOYER DE LATOUR.
SOURCE : ECPAD — RÉFÉRENCE : TERRE-277-L6407

La poursuite (sept. / oct. 1944)

A la fin du mois d'août, la 2e DIM arriva en Provence où s'illustra très vite, sous les ordres, désormais, du général Carpentier. La situation en Provence était alors très favorable pour les Alliés, dont les armées franco-américaines se lancèrent à la poursuite de l'ennemi, qui battait en retraite, dans la vallée du Rhône. Lyon fut ainsi libérée le 3 septembre. Quelques jours auparavant, le 3e RSM et un régiment de tirailleurs tunisiens motorisé reçurent l'ordre de foncer sur Grenoble, puis de se porter sur Chambéry et Annecy, formant ainsi l'avant-garde de l'armée française destinée à marcher sur Belfort, aux portes des Vosges. Le 12 septembre, les forces alliées en provenance de Normandie et celles remontant de Provence firent leur jonction près de Dijon. De leurs côtés, les régiments de tirailleurs marocains (RTM) de la 2e DIM et les GTM étaient engagés sur le front des Alpes, pour protéger la progression des troupes franco-américaines dans la vallée du Rhône. Aidés par les FFI, le 1er GTM et le 4e RTM délivrèrent Briançon début septembre. Après d'âpres combats, goumiers et tirailleurs réussirent ensuite à libérer la région du Queyras et Modane. Le 8 septembre, la 4e DMM arriva à son tour en France. Le gros de cette unité monta alors dans les Alpes pour relever la 2e DIM et les GTM qui rejoignirent le front des Vosges.

La bataille des Vosges (sept. 1944-fév.1945)

Tandis que les troupes américaines, remontant les vallées du Rhône et de la Saône, continuaient leur progression vers le Nord-est de la France, le général de Lattre de Tassigny ordonna au 1er corps d'armée français du général Béthouart, auquel appartenaient notamment la 2e DIM, d'avancer en direction de Belfort. Pour le chef de la 1ère armée française, la priorité est en effet de s'engouffrer dans la trouée de Belfort, entre les Vosges et le Jura, afin de déboucher sur Mulhouse et la rive française du Rhin.

Cette manoeuvre devait permettre de prendre à revers les forces allemandes retranchées en Alsace et leur couper toute retraite possible vers le Reich. Mais l'état-major de la Wehrmacht l'avait compris et renforça terriblement ses positions devant Belfort. C'est pourquoi, de Lattre de Tassigny décida de contourner ces défenses en passant par les Vosges, au nord-ouest : mission confiée au 2e corps d'armée français du général de Monsabert, qui comptait les 2e et 3e GTM, ainsi qu'un détachement de la 4e DMM, dont le 6e RTM. Des combats acharnés s'engagèrent sur la crête des Vosges, dès la fin septembre, au cours desquels les troupes marocaines furent mises à rude épreuve. Sur un terrain boisé et accidenté et face à un adversaire résolu à ne plus reculer, la 1ère armée française n'arrivait pas à percer le front ! De plus, ses troupes manquaient de réserves et le ravitaillement.

Néanmoins le 16 octobre, une nouvelle attaque générale fut déclenchée, au cours de laquelle le 6e RTM s'empara de l'éperon du Haut du Faing (1003 mètres d'altitude) au prix de 100 tués et blessés. Les combats firent rage, sous une pluie glaciale et dans la boue : le 6e RTM compta encore 35 tués et 130 blessés pour défendre les positions conquises. Le 17 octobre, les autres troupes du 2e corps d'armée français, au premier rang desquelles les goumiers marocains, conquirent progressivement la crête des Vosges. Malheureusement, l'absence de réserves et les problèmes de ravitaillement en munition empêchèrent d'exploiter ce succès. Le front ne fut pas percé alors même que les pertes étaient très lourdes.

A partir du 18 octobre, sur ordre du général de Lattre de Tassigny, l'attaque dans les Vosges fut arrêtée. Sa crête fut évacuée et réinvestie par les Allemands, sauf le Haut du Faing que les tirailleurs marocains conservèrent au prix de pertes et de grandes souffrances.

A partir du 14 novembre la première armée française fut chargée de prendre Belfort où les Allemands s'étaient retranchés et renforcés leur défense. Il a fallu dix jours de combats intenses pour venir à bout des dernières poches de résistance. La première armée y laissa 1300 tués et 4500 blessés. La bataille de Belfort fut sans doute la plus meurtrière depuis le débarquement de Provence. Elle permit à l'ensemble du 1er corps d'armée français d'exploiter cette percée et déboucher sur la plaine d'Alsace.

Des éléments du 6e RTM, au sein de la 1ère DB, participèrent à la libération de Mulhouse, où le reste des unités de la 4e DMM commençait à arriver en provenance des Alpes.

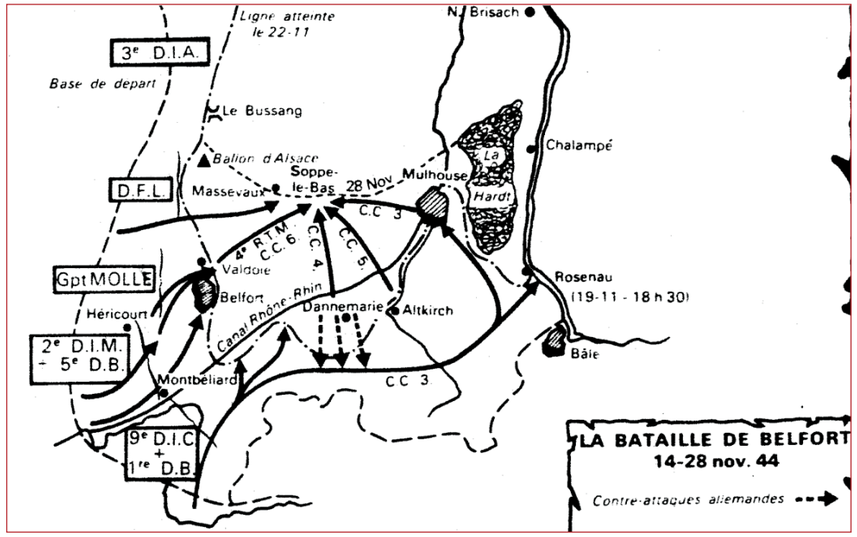

SOURCE : HURÉ (GÉNÉRAL) ET AUTRES OFFICIERS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, L'ARMÉE D'AFRIQUE

La libération de l'Alsace (nov. 1944-mars 1945)

Alors que la 1ère armée française remontait en Alsace à partir de Belfort, la 2e DB, toujours rattachée à la 3e armée américaine, fonçait sur Strasbourg. Cet objectif était particulièrement symbolique pour les « Leclerc ». Pour eux la libération de cette ville signifiait la réalisation du serment de « Koufra » selon lequel les combattants de cette unité ne déposeraient pas les armes avant que le drapeau français ne flotte sur Strasbourg. Le 22 novembre 1944 la ville est libérée avec le concours, des Marocains du 5e escadron du 1er RMSM.

Début décembre 1944, bien qu'en mauvaise posture, les troupes allemandes s'accrochaient sur la crête des Vosges et dans la plaine d'Alsace : leurs positions, en partie encerclées, constituaient la « poche de Colmar ». Durant le mois de décembre des unités franco-américaines tentèrent, en vain, de réduire cette poche de résistance au cours de combats très durs. Ainsi le 3 décembre, le 1er RTM, à peine arrivé sur le front, fut mis à rude épreuve : deux de ses compagnies furent pratiquement anéanties en quelques heures !

Les Allemands déclenchèrent le 31 décembre une autre attaque, l'opération « Nordwind », qui avait pour objectif de reprendre aux Français l'Alsace, en partie libérée. Début janvier, aux côtés de leurs camarades de la 1ère armée française et d'unités américaines, les troupes marocaines subirent de plein fouet l'offensive allemande. Les combats d'infanterie et de chars furent acharnés, comme à leur habitude depuis la première bataille des Vosges. Ils se déroulèrent dans des conditions climatiques effroyables, par un froid glacial avec des températures qui atteignaient les moins trente degrés. Mi janvier, l'opération « Nordwind »

échoua. Pour en finir avec la « poche de Colmar », le général de Lattre de Tassigny monta deux attaques convergentes sur la plaine d'Alsace : sur le flanc sud de la poche, le 1er corps d'armée français, auquel appartenait la 4e DMM commandée à présent par le général de Hesdin et la 2e DIM ; sur le flanc nord, le 2e corps d'armée français, qui comprenait notamment les 1er et 2e GTM ainsi que la 2e DB temporairement. L'offensive fut déclenchée le 20 janvier 1945, au plus fort de l'hiver, en pleine tempête de neige.

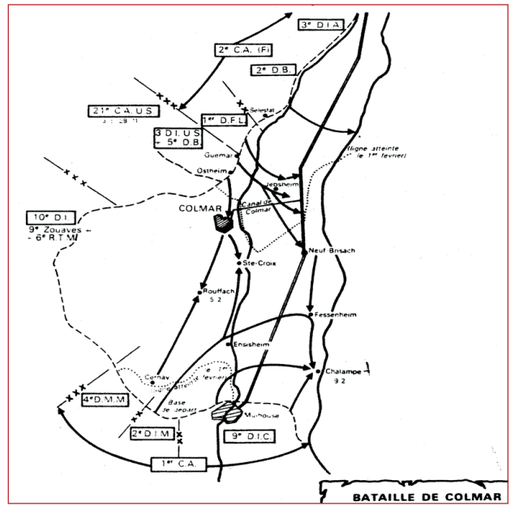

SOURCE : HURÉ (GÉNÉRAL) ET AUTRES OFFICIERS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, L'ARMÉE D'AFRIQUE

Début février, la situation finit par évoluer en faveur de la 1ère armée française et des divisions américaines engagées à ses côtés. Ainsi le 3e GTM, rattaché à la 10e division d'infanterie française dans le secteur des Vosges centrales, contribua au succès des opérations autour de Munster, qui permirent de déboucher sur la plaine d'Alsace. Parallèlement, les goumiers du 2e corps d'armée français libérèrent Sélestat, au nord de la poche de Colmar. Sur le flanc sud, les tirailleurs et les spahis marocains des 2e DIM et 4e DMM forcèrent le passage de la Thur, délivrant de nombreuses communes alsaciennes qui étaient l'enjeu de furieux combats, comme Cernay. Le 2 février Colmar fut libérée par les Français et les Américains. Trois jours plus tard, à Rouffach, le 4e RSM et la 1ère DB française firent leur jonction avec la 12e DB américaine en provenance du nord : la poche de Colmar est alors coupée en deux. Le 8 février 1945, le général de Lattre de Tassigny put lancer son communiqué de victoire : « Au vingt-et-unième jour d'une âpre bataille au cours de laquelle les troupes américaines et françaises ont rivalisé d'ardeur, de ténacité et de sens manoeuvrier, l'ennemi a été chassé de la plaine d'Alsace et a dû repasser le Rhin». L'offensive générale alliée reprend mi-mars. Le 19, les tirailleurs tunisiens de la 3e DIA furent les premiers à pénétrer sur le sol allemand, au nord de l'Alsace. Le 24, les goumiers du 1er GTM s'élancèrent sur les fortifications de la ligne Siegfried. Terrible assaut qui leur coûta, après seulement une demi-heure de combat, 40 morts et blessés, dont le chef du 3e tabor. Après quatre vagues refoulées furieusement, les goumiers réussirent enfin à percer une brèche, par laquelle s'engouffra la 3e DIA.

Au soir du 25 mars, la 1ère armée française était donc solidement implantée en Allemagne. Les Français qui voulaient étendre leur secteur le long du Rhin, jusqu'à Spire, obtinrent l'accord des Américain et décidèrent de franchir le Rhin à cet endroit. Le commandement français décide que l'effort principal de franchissement sera confié à la 2e DIM, couverte au nord par la 3e DIA et au sud par la 9e division d'infanterie coloniale (9e DIC). Dans la région de Gemersheim, ce fut donc le 4e RTM et le 151e régiment d'infanterie (151e RI) qui franchirent les premiers le Rhin le 31 mars. Mais rien ne se passa comme prévu. Déposés trop loin du lieu d'embarquement par les camions, les tirailleurs du 4e RTM durent marcher plus de trois heures dans la nuit pour atteindre la rive gauche du Rhin où, surprise, aucune embarcation ne les attendait ! Après un moment de flottement, les tirailleurs finirent par trouver les bateaux du 101e régiment du Génie. Les opérations avaient pris du retard, le jour se leva et pour aggraver la situation l'artillerie, qui n'avait pas été prévenue de ce contretemps, déclencha son barrage sur l'autre rive une heure avant que les premiers canots prennent le large. Ce fut donc à un franchissement de jour, au petit matin et sans effet de surprise, auquel devaient se résoudre les soldats de la 2e DIM. Les premiers assauts furent particulièrement meurtriers pour Marocains et Algériens. En fin de matinée, la situation s'améliora progressivement : renforcés par des effectifs, qui ont pu atteindre la rive droite du Rhin, les tirailleurs marocains s'emparèrent de plusieurs blockhaus et agrandirent la tête de pont. Les renforts pouvaient alors traverser le fleuve, sans essuyer le feu de l'ennemi et dans la nuit la tête de pont fut bien établie. Parallèlement, dans le secteur conquis par la 3e DIA, à Spire, le Génie de la 1ère armée française construisit son premier pont sur le Rhin, inauguré solennellement par de Gaulle, le 7 avril. Un second pont commença à être lancé à Germersheim. Dès lors, les 2e DIM et 3e DIA, réunies comme en Italie, puent se lancer sur Karlsruhe avec les autres unités du 2e corps d'armée français du général de Monsabert.

ALSACE DÉCEMBRE 1944 — DES GOUMIERS DU 2E GTM APRÈS LA PRISE DU VILLAGE DU BONHOMME. LES TROUPES S'APPRÊTENT À PRENDRE D'ASSAUT LE COL DU BONHOMME PAR LE SUD (SECTEUR DE LA FORÊT DES DEUX LACS). SOURCE : SCA - ECPAD — RÉFÉRENCE : TERRE-10013-L50

L'Allemagne (avril-mai 1945)

Le 4 avril, le 3e RSM fut la première unité française à pénétrer dans Karlsruhe, suivie de la 9e DIC. Comme l'ensemble du 2e corps d'armée français, les éléments de la 2e DIM, ainsi que les 1er et 4e GTM, continuaient leur progression vers Stuttgart. Dans le sillage des blindés français, les tirailleurs marocains livrèrent des combats encore très durs pour dégager villages et villes du sud-ouest de l'Allemagne, où la résistance nazie demeurait farouche, comme aux abords de Pforzheim. Bien qu'éprouvée, la 2ème DIM, dut participer à la prise de Freudenstadt, dans la Forêt Noire et permit ensuite la grande manoeuvre d'encerclement des forces allemandes présentes dans la région, confiée au 1er corps d'armée français du général Béthouart. Affectée à la garde de la rive gauche du Rhin depuis février, la 4e DMM entre en Allemagne le 16 avril, justement au sein du 1er corps d'armée, afin de participer activement à cette opération d'encerclement. Pour assurer le succès de ce plan, auquel participe également le 2e GTM, les tirailleurs de la division de montagne devaient marcher en direction du sud, à l'allure des blindés français ! Alors que le Danube fut franchi le 21 avril par le 4e RSM, en direction de la frontière suisse, une série de «bouchons » fut déployée face aux issues de la Forêt Noire, sur plus de quarante-cinq kilomètres de front. Le 24 avril, d'importantes unités SS tentèrent de rompre cet encerclement. Elles échouent après trois jours de combats acharnés.

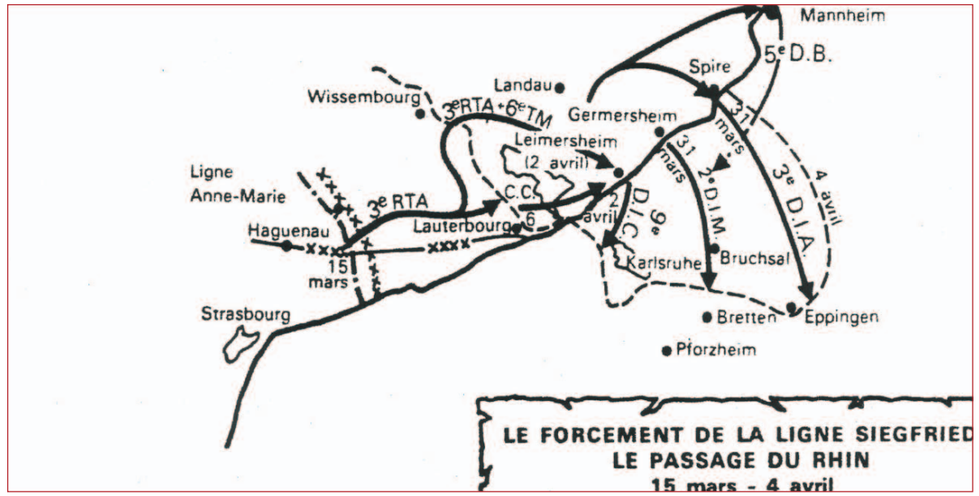

SOURCE : HURÉ (GÉNÉRAL) ET AUTRES OFFICIERS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, L'ARMÉE D'AFRIQUE

Parallèlement, les goumiers marocains, attachés à la 3e DIA, participèrent aux opérations aboutissant à la prise de Stuttgart par l'armée française, le 21 avril, puis au nettoyage de sa périphérie. Chargés pareillement de ratisser le terrain, mais sur une plus grande échelle, les tirailleurs de la 2e DIM prirent la direction du sud-est, vers le Jura, dans le sillage des blindés français. Pour sa part, Le 3e RSM atteignit à son tour le Danube à

Sigmaringen, le 24 avril. Le même jour, le général de Lattre de Tassigny, put lancer son fameux ordre du jour à ses soldats : « Vous venez d'inscrire sur vos drapeaux et sur vos étendards deux noms chargés d'histoire et de gloire française : RHIN et DANUBE ». Deux noms qui furent dès lors associés pour la postérité à la 1ère armée française, qui devint l'armée Rhin et Danube. Fin avril, suivant le mouvement général de la 1ère armée française, la 2e DIM et la 4e DMM, associées respectivement aux 1ère et 5e DB, avançaient rapidement vers le sud et l'est de l'Allemagne, droit sur l'Autriche. L'avance générale se poursuivit à si vive allure, qu'une partie des tirailleurs marocains de la 4e DMM dut être transportée par bateau sur le lac de Constance afin de rejoindre les blindés à temps pour franchir la frontière autrichienne.

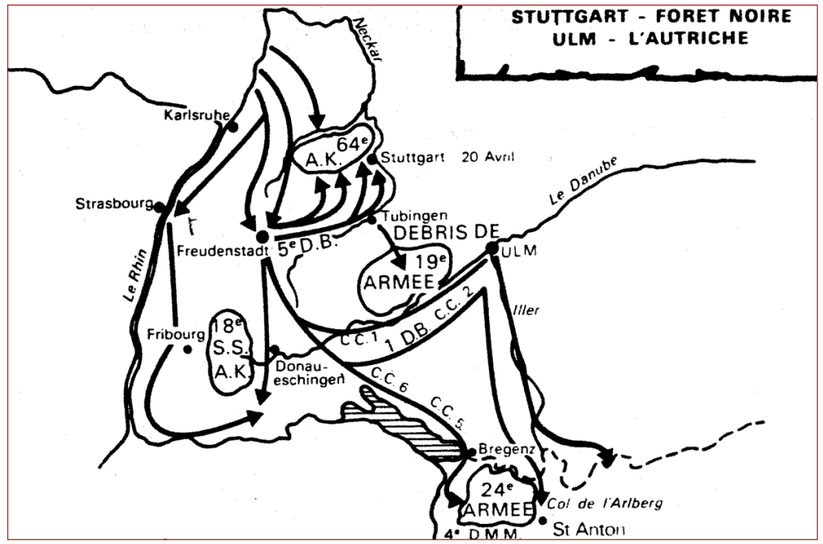

SOURCE : HURÉ (GÉNÉRAL) ET AUTRES OFFICIERS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, L'ARMÉE D'AFRIQUE

L'Autriche (mai 1945)

Au début du mois de mai, la 4e DMM et le 2e GTM firent leur entrée en Autriche, dans la région montagneuse du Vorarlberg, où la 2e DIM était déjà engagée. Dans des conditions difficiles, les deux divisions marocaines et les tabors s'employèrent à ratisser le terrain conquis par les blindés français, traquant l'ennemi sans répit, afin d'éviter tout risque de guérilla organisée dans un relief qui constituait un réduit propice à ce genre d'action. Dans le même temps, le 3e escadron du 1er RMSM participa, au sein de la 2e DB du général Leclerc, à la prise du célèbre chalet d'Hitler, le Berghof, qui dominait la ville allemande de Berchtesgaden sur la frontière autrichienne, à plus de 1800 mètres d'altitude. Le 3 mai, prenant de vitesse les Américains, qui étaient déjà présents dans la ville mais qui étaient mal renseignés sur l'emplacement du « nid d'aigle », un groupement avancé de la 2e DB s'engagea dans une folle course avec ses jeeps et ses véhicules blindés légers, pour arriver

le premier dans ce haut lieu symbolique. En hommage à l'action de ces spahis marocains et à leurs sacrifices consentis dès 1940, au sein des Forces françaises libres (FFL), le 1er RMSM reçut en août 1945 la Croix de la Libération, dont pouvaient s'enorgueillir dix-sept autres unités FFL.

Alors que la guerre touchait à sa fin, des spahis marocains du 3e RSM participaient à un véritable exploit sportif, aux côtés de chasseurs alpins français. Dans la nuit du 4 au 5 mai, une expédition fut montée afin d'atteindre le col de l'Arlberg, qui culmine à près de 2000 mètres d'altitude. Après un périple de 30 km dans deux mètres de neige et le franchissement d'une crête de 2550 mètres, soldats français et marocains atteignirent l'Arlberg le 6 mai. Le 7 mai 1945, après avoir bousculé les dernières résistances ennemies, les éléments avancés des deux divisions marocaines firent leur jonction, dans la neige des Alpes autrichiennes, quelques heures avant la capitulation de l'Allemagne nazie.

ALLEMAGNE, RHÉNANIE-PALATINAT, MARS 1945
LA 3E DIA FRANCHIT LA LIGNE SIEGFRIED ET NETTOIE LA POCHE ALLEMANDE DU PALATINAT JUSQU'À LA RIVE GAUCHE DU RHIN. À SCHEIBENHARDT PRÈS D'UN HÔPITAL, UN POSTE DE COMMANDEMENT A ÉTÉ INSTALLÉ TANDIS QUE LES GOUMIERS DU 1ER GTM MONTENT EN LIGNE DEVANT LA LIGNE SIEGFRIED.
ORIGINE : SCA - ECPAD — RÉFÉRENCE : TERRE-10214-G20

Le moral durant les combats

Il est intéressant de noter, qu'au-delà de la débâcle de l'ensemble de l'armée française en 1940, le comportement des tirailleurs maghrébins durant la 2ème Guerre Mondiale fut totalement différent de celui des premiers jours de guerre en 1914. Même si on enregistra quelques désertions liées à l'action de la propagande allemande sur le front du Nord-Est durant la drôle de guerre. On n'entendit que très peu parler des débandades et des refus d'obéissance constatés au début de la Première Guerre Mondiale parmi les régiments nord-africains.

En Italie, cependant, les premiers contacts des Marocaines avec l'ennemi, en décembre 1943, donnèrent quelques sueurs froides au commandement. L'engagement des tirailleurs marocains devant le Pantano repoussés par le feu de l'ennemi provoqua un début de panique, rapidement maîtrisé. Il y eut quelques désertions et refus d'obéissance, surtout en janvier et mai 1944 mais rien de comparable avec ceux de 1914. Une trentaine de condamnations d'indigènes nord-africains fut prononcée par les tribunaux militaires en Italie de janvier à juin 1944. On nota également des mutilations volontaires, peu nombreuses. Mis à part ces incidents, les rapports sur le moral émanant des divisions nord-africaines engagées en Italie soulignaient le bon moral des cadres et de la troupe. « Le contrôle de la correspondance ne décela aucun indice défavorable », soulignait-on. Le CFLN édita même des journaux en langue arabe largement illustrés destinés à soutenir le moral des combattants musulmans. Les journaux Il-El-Amam (En avant) et En-Naceur (Le Victorieux) étaient, semble-t-il, très appréciés des tirailleurs et des goumiers.

Pourtant le commandement ne ménagea pas ses troupes. Il s'agissait de « laver la honte de 1940 », et partout où les Alliés rencontraient des difficultés de progression sur un terrain solidement défendu et très accidenté, on faisait appel aux formations maghrébines plus expérimentées dans les combats en montagne. A ce titre, les goums marocains furent particulièrement sollicités et se révélèrent d'une efficacité redoutable.

Mais, paradoxalement, ce fut précisément au cours de la campagne de France que le moral du soldat indigène fut durement atteint. Les efforts du commandement pour améliorer la situation matérielle et psychologique des soldats musulmans ne purent éviter une crise du moral dont les premiers symptômes apparurent dès octobre 1944. On ouvrait des cafés maures à chaque fois que les conditions le permettaient. On célébrait la fête de la fin du Ramadhan même si, notait-on, très peu de musulmans ont observé le jeûne. Tirailleurs et goumiers recevaient comme les Européens des colis de Noël. On distribuait abondamment des jeux de cartes, de dominos, des ballons de football, etc.

Mais plus que par la situation matérielle, le moral fut affecté par l'âpreté des combats, la fatigue et le repos qui tardait à venir, repoussé d'échéance à échéance. Après les rapides succès emportés par les unités nord-africaines engagées aux côtés de la 7e armée américaine à Marseille, Toulon, Arles, Avignon, commença la phase de « la poursuite » à partir du début septembre 1944, et le ton dans les rapports sur le moral

des tirailleurs et goumiers commença à changer. Au moment où le général de Lattre, poussant vers le Nord, pénétrait avec ses troupes dans le Jura, puis dans les Vosges en septembre-octobre 1944 on relevait déjà quelques réflexions entendues chez les tirailleurs témoignant d'un début de fléchissement du moral : « Les sept nuits durent donc tout l'an en France », « tu peux creuser ton trou plus profondément, tu ne rencontreras jamais de sol sec ». Les Vosges et leur hiver précoce rappelèrent aux tirailleurs la dure campagne d'Italie : « Tu verras, c'est un peu comme à Saint-Elia avec de la boue et des montagnes plus hautes que le Cairo », ou encore ce proverbe souvent entendu chez les tirailleurs : « La moisson passe, et le silo, pour l'épi est encore le meilleur refuge » et qui, selon l'officier des Affaires militaires musulmanes reflétait le sentiment du combattant survivant des campagnes d'Italie et de France, qu'il est voué à la mort et que c'est dans la mort qu'il trouvera le meilleur repos. En conclusion, il ajoutait : «On a beaucoup parlé de la résistance des militaires indigènes de l'Afrique du Nord ; elle est réelle, mais elle a des limites, comme toute chose humaine. Il serait scabreux de vouloir demander à des hommes plus qu'on ne demande à des machines que l'on s'empresse de réviser dès que leur rendement mécanique baisse ». Le rapport soulignait la nécessité de la mise au repos des unités pour une longue durée. Après la bataille de Belfort du 14 au 28 novembre, on peut parler d'une véritable crise du moral parmi une partie des combattants de la 1ère armée française. Les pertes très élevées, la fatigue après des mois de combats incessants et le manque de renforts que l'outre-mer ne pouvait plus fournir et que les F.F.I. ne fournissaient pas encore, eurent raison du combattant. Le général de Lattre lui même confiait en novembre 1944 au commissaire à la guerre Diethelm à propos des soldats indigènes qu'il avait sous ses ordres que « ces hommes ont l'impression naissante qu'ils sont abusivement exploités par la métropole, sentiment terriblement dangereux… ». Le général de Lattre suggérait au général de Gaulle, que « le seul remède immédiat à un état d'esprit dont la gravité ne saurait vous échapper est l'incorporation immédiate dans chaque régiment d'infanterie nord-africaine des sept à huit cents Français qui lui manquent ». Un sentiment d'abandon et d'oubli prédominait chez les tirailleurs et les goumiers. En outre, les soldats issus de l'armée d'Afrique estimaient que la presse nationale minimisait leurs «exploits pour mettre en relief ceux des FFI ».

Malgré les rapports du 2e bureau qui ne cessaient depuis début octobre 1944 d'insister sur l'octroi d'un repos de longue durée, la 3e DIA, relevée le 3 janvier 1945 dans les Vosges par la 10e D.I. (F.F.I.) après trois semaines de combats dans un climat des plus rigoureux, fut aussitôt déployée autour de Strasbourg menacée par un coup de force ennemi venant du Nord, pendant que la 2e DIM, la 4e DMM et la 9e D.I.C. s'apprêtaient à investir Colmar. Le rapport du 26 janvier 1945, après avoir souligné de « nouvelles fatigues venant s'ajouter à celles qui résultent de cinq mois d'incessants combats, précisait que les tirailleurs ne voient pas sans acrimonie les hommes valides et les jeunes gens de la France libérée vaquer tranquillement à leurs affaires, vivre dans leurs familles alors qu'eux sont astreints à faire la guerre. Cet état d'esprit subsistera tant qu'il n'y aura pas de grandes unités métropolitaines dans le combat ». Aussi l'incorporation d'un bataillon F.F.I. à un régiment de la division fut bien accueillie par les soldats musulmans qui « voient avec plaisir des métropolitains combattre à leurs côtés »

Finalement, ce fut au courant du mois de février 1945 seulement, que le fameux amalgame 1ère Armée-F.F.I. commença à se réaliser en remplaçant un régiment de tirailleurs dans chacune des trois principales divisions nord-africaines : 2e DIM, 3e DIA et 4e DMM, par l'équivalent en jeunes F.F.I. La 9e DIC et la 1e DMI les deux divisions coloniales, avaient déjà absorbé 15.000 F.F.I. dès décembre 1944. Après le repos de quelques semaines en février 1945, les opérations reprirent vers la mi-mars au nord de l'Alsace vers Haguenau, et dans les rapports du 2e bureau on notait déjà une amélioration du moral du combattant nord-africain. On relevait notamment dans celui de mars-avril 1945 que « les indigènes, même s'ils n'espèrent plus aller en permission avant la fin de la guerre, ils croient en l'issue prochaine de celle-ci (…) Les musulmans sont fiers de se trouver en vainqueurs dans un pays dont ils avaient si souvent entendu parler. Cette fierté s'extériorise par un soin accru à la tenue, à l'allure générale et aux marques extérieures de respect.

COMMÉMORATION DU 18 JUIN À PARIS : PRISE D'ARMES ET DÉFILÉ DES TROUPES SUR LES CHAMPS-ELYSÉES.
LE 18 JUIN TOMBE QUARANTE JOURS APRÈS LA FIN DES HOSTILITÉS EN EUROPE.
DATE ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE, IL EST L'OCCASION À PARIS D'UNE IMMENSE CÉLÉBRATION DE DEUX JOURS DONT LES FASTES ET LA LIESSE SONT COMPARABLES AU DÉFILÉ DE LA VICTOIRE DE 1919.
UNE CÉLÉBRATION À LA FOIS DES FORCES FRANÇAISES LIBRES ET DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR, EN PRÉSENCE DE LEUR CHEF RESPECTIF, LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET LE GÉNÉRAL KOENIG.
PRÉSIDANT LA CÉRÉMONIE ET ACCOMPAGNÉS DU COMMISSAIRE À LA GUERRE ANDRÉ DIETHELM, CEUX-CI SONT RÉUNIS PLACE DE LA CONCORDE POUR UNE PRISE D'ARMES ET ASSISTER À UN DÉFILÉ DES TROUPES QUI ONT CONTRIBUÉ À LIBÉRER LA FRANCE, SUR LES CHAMPS-ELYSÉES. PARMI CELLES-CI, LE PHOTOGRAPHE A SAISI LE RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE DE PARIS ET SA FANFARE, LES TROUPES D'AFRIQUE DU NORD À CHEVAL, DES MARINS PRÉCÉDÉS DE LEUR MUSIQUE, DES PERSONNELS FÉMININS, LES NOUBAS DES 3E RTA, 6E ET 4E RTM, PRÉCÉDÉES DU GÉNÉRAL DE MONSABERT, COMMANDANT LA 3E DIA, DES GOUMIERS ET LES MUSIQUES DU 159E RIA (RÉGIMENT D'INFANTERIE ALPINE) ET DU 50E RI (RÉGIMENT D'INFANTERIE).
SOURCE : ECPAD, RÉFÉRENCE : TERRE-10598-L52

Les incidents avec les populations italienne et allemande

Avant d'aborder cette question, rappelons que, dans les années vingt, lors de l'occupation de la Ruhr et de la Rhénanie par l'armée française composée en partie de tirailleurs et de spahis nord-africains, la propagande allemande déclencha une campagne de dénigrement contre les contingents coloniaux appelés Die Schwarze Schmach (La honte noire). Cette campagne redoubla de virulence lorsque la France n'hésita pas à se servir de ces contingents pour réprimer des troubles sociaux, notamment dans la Ruhr en mars 1920, et dans l'investissement de cette même Ruhr par 57000 hommes en janvier 1923. Cette campagne fut relayée par la presse italienne au début des année trente qui proclamait que « la défense de l'Italie ne peut-être confiée avec honneur à des troupes sauvages amenées d'Afrique ou d'autres régions primitives du monde », ou encore que, « pour les Français, transporter sur leur sol des centaines de milliers de nègres inconscients, victimes du plus brutal impérialisme masqué par des conceptions de solidarité, les jeter instinctivement, assoiffés de sang, contre des combattants européens, faire briller dans leurs pupilles, leur regard plein du désir de possession des blanches, c'est la chose la plus innocente, la plus humaine de ce monde ». Par la suite, la propagande hitlérienne pendant a guerre sut aussi en profiter. Affiches et même médaillons représentant la France sous les traits d'un Africain hideux razziant de blondes aryenne, furent largement diffusées en Allemagne.

Italie (janvier-juillet 1944)

Les incidents étaient de nature et de degré de gravité différents. On peut les classer, globalement, en deux catégories : les vols commis sans violence d'une part, et les attaques à mains armées, viols et pillages d'autre part. Les premiers étaient les plus nombreux et concernaient essentiellement les vols d'animaux, chèvres, vaches, porcs... Mais ce type de larcin avait été déjà signalé en Afrique du Nord pendant la période d'instruction en été 1943 des divisions destinées à la guerre en Europe. En Italie, ils prirent des proportions inquiétantes. Le problème de la nourriture déficiente et insuffisante explique, a priori, ce genre de conduite, bien qu'on ait enregistré dans certains cas des vols d'animaux en quantité massive. Ces vols furent signalés peu après l'engagement des divisions nord-africaines : 2e DIM en décembre 1943 et 3e DIA en janvier 1944. Du 10 janvier au 17 février, selon un document de la prévôté de la 5e armée sur la conduite des troupes indigènes, on ne compta pas moins de 48 animaux volés dans la campagne napolitaine. Les vols d'animaux se poursuivirent pendant toute la durée de la campagne d'Italie. Un nombre important de procès-verbaux furent dressés par les officiers des prévôtés des unités du CEF après la transmission des plaintes par la 5e armée. Les enquêtes révélèrent que la majorité de ces plaintes étaient fondées. Les premières sanctions prononcées par les chefs de corps et les tribunaux des trois divisions nord-africaines du CEF en mars 1944 ne dissuadèrent pas les goumiers marocains et les tirailleurs algériens le plus souvent mis en cause. Les mois d'avril et mai, d'après les procès-verbaux dressés, connurent même une recrudescence de ce genre d'actes.

Mais plus graves que le chapardage d'un mouton ou d'une chèvre dans les fermes italiennes furent les vols suivis de violence, de viols et de meurtres. Dans la liste des « attentats que des troupes indigènes françaises seraient censées avoir commis », arrêtée au 1er mars 1944 par la prévôté de la 5e armée, on pouvait lire : « le 7 janvier violation de domicile et menace de violer, le 9 triple viol, le 13 abattage d'une vache au fusil, le 14 quatre cas de viol, le 20 tentative de viol, le 24 viol et meurtre, le 28 tentative de viol et meurtre, le 17 février tentative de viol et attaque ». On en signala également en mars : « le 23, deux soldats marocains ont essayé de voler des moutons. Le gardien italien qui tenta de s'y opposer fut abattu ». De nombreux cas d'agression furent signalés également en avril 1944 dans la province de Salerne mettant en cause des tirailleurs algériens de la 3e DIA puis, le 21 et le 23, on signala des agressions et des tentatives de viols commises par des soldats algériens et marocains dans la région de Contursi. En mai, on releva, selon les rapports transmis au commandant la prévôté du CEF par la prévôté de la 5e armée, au moins une dizaine de cas de vol à main armée et de viols, commis par des soldats marocains ou algériens. On signalait, par exemple, dans un rapport du 2 juin 1944 émanant du 995e bataillon américain les faits suivants : « Dans le voisinage de Monticelli, le 24 mai, un vieillard vint au poste de secours du bataillon et dit au médecin que des Marocains avaient tiré des coups de feu sur sa femme et sa fille et les avaient violées. Le médecin du bataillon fit une enquête et soigna la mère et la fille. La mère avait été blessée à la cheville droite puis violée, la fille au pied gauche puis violée... » Plus grave encore, ceux commis dans le voisinage de Ceccanon où « un groupe de 150 civils italiens se rassemblèrent et demandèrent à être protégés des troupes marocaines. La batterie "B" du 995e bataillon d'artillerie de campagne plaça des gardes tout autour qui tinrent les Marocains à distance ». Selon les témoignages recueillis par le commandant du 995e bataillon auprès de cette population « les troupes marocaines d'une unité inconnue, terrorisèrent les Italiens les 29, 30 et 31 mai. Les Italiens déclarèrent qu'approximativement 75 femmes d'un âge allant de 13 à 75 ans avaient été violées. Une femme déclara avoir été violée dix-sept fois dans la nuit du 29 et onze fois dans la matinée du 30. Neuf des femmes violées étaient dans un état de grossesse très avancé (...) Ils déclarèrent aussi que quatre hommes et une femme furent tués et enterrés sur un sommet voisin. Les hommes de ce bataillon ont vu les tombes... ». Les agressions, les vols et les viols se poursuivirent en juin et ne devaient cesser qu'à la fin de la campagne d'Italie.

Par ailleurs, les réactions de la population italienne furent souvent très violentes. De nombreux soldats nord-africains furent tués ou blessés au cours des agressions. On en signala presque tous les mois depuis janvier 1944.

L'attitude du commandement français vis-à-vis des forfaits commis par ses troupes fut rigoureuse. Les tribunaux militaires de la 3e DIA et de la 4e DMM durant plusieurs séances tenues au mois de juin prononcèrent une quarantaine de condamnations pour vol, viol ou tentative de viol, meurtre ou complicité de meurtre. Les peines allaient de deux ans de réclusion, ou de travaux forcés à la condamnation à mort ou la réclusion à perpétuité et dégradation militaire. Certains officiers des prévôtés des divisions sollicitèrent l'indulgence des tribunaux militaires, notamment celle du tribunal militaire de cassation du CEF La prévôté du

Q.G. de la 4e DMM, écrivait le 23 mars 1944 au sujet de deux soldats marocains qui avaient abattu un gardien italien pour s'être opposé à un vol de moutons : « Pour les autorités françaises le soldat marocain était en grande partie irresponsable parce que faible d'esprit (...) Pour eux l'Italien est l'ennemi tout comme l'Allemand. Pour le Marocain voler un mouton est une sainte razzia, tant pis pour ceux qui s'y opposent ». Le capitaine de la prévôté concluait : « Si de tels faits sont regrettables, ils sont bien le fait d'une hérédité et d'une coutume, aussi je considère que ces deux bons soldats ont droit à toutes les indulgences et circonstances atténuantes. Ils méritent une punition pour éviter de pareils événements, mais d'un autre côté ils se battent pour nous et ce n'est pas à nous de l'oublier ». Mais le tribunal de cassation du CEF ne l'entendit pas de cette oreille. Il rejeta la majorité des recours, seules quelques peines furent annulées, au bénéfice du doute, en juin-juillet 1944, le reste des condamnés fut dirigé sur l'Afrique du Nord pour y purger leurs peines.

Si de graves préjudices furent causés par des goumiers et des tirailleurs aux populations italiennes en 1944, les documents émanant aussi bien de la 5e armée américaine que du CEF lui-même, prouvent bien qu'il ne s'agit pas de pillages, de vols ou de viols systématiques, mais bien d'actes d'indiscipline, certes très nombreux, et d'écarts de conduite sévèrement sanctionnés. Une exception, peut-être : celle des événements des 29, 30 et 31 mai dans le voisinage de Ceccano évoqués plus haut où l'ampleur des viols et meurtres n'a aucune commune mesure avec ceux habituellement signalés. Les responsabilités sont difficiles à établir tant que les archives portant sur cette question ne sont pas ouvertes.

Allemagne (mars-mai 1945)

Dans le cas de l'Allemagne, certains témoignages parlent de paniques provoquées par l'apparition des goumiers et des spahis dans les villes et villages allemands de la Forêt Noire et du Wurtemberg, apparition associée à l'image qu'avait donnée la propagande nazie du soldat indigène : « Quand les populations d'un village conquis voient arriver les goumiers, elles sont saisies de panique. Le fait est qu'avec leur manteau chleuh, leur visage de bronze illuminé par l'ardeur des combats, leurs cris gutturaux, ils sont impressionnants (...) J'ai vu dans des caves des femmes suffoquées de terreur en voyant entrer un goumier. La panique qui s'empara de la population allemande est un fait incontestable. Il n'est pas moins incontestable que les mêmes forfaits relevés en Italie furent relevés également en Allemagne après le franchissement du Rhin fin mars 1945. Le commandement de la 1ère armée relevait un « laisser aller coupable qui a empêché que les auteurs de crimes (pillage. viols...) soient découverts » et rappelait la « fermeté du commandement vis-à-vis de ces crimes et la nécessité de les porter à sa connaissance dès que les fait étaient établis ». Les sanctions prononcées à l'encontre des coupables furent très sévères. 11 soldats indigènes sont passés par les armes pour pillage et viol du 26 avril au 6 mai. La sévérité des peines surprit les soldats nord-africains qui« ont trop tendance à croire que tout leur est permis en pays conquis, et s'étonnent des sanctions prises, tendant à réprimer les pillages, les vols... », conclut un officier du 2ème bureau.

Au-delà de ces crimes sanctionnés par la peine maximale, le peloton d'exécution, les rapports des tirailleurs avec la population allemande n'étaient pas faits uniquement de méfiance, de craintes et de défiances. On relevait à plusieurs reprises dans les rapports sur la correspondance des indigènes de la 1ère armée que ceux-ci « étaient fréquemment invités à manger chez les civils allemands et s'en montrent enchantés ».

Il faut ajouter, cependant, que les troupes françaises d'origine d'outre-mer n'étaient pas les seules à être mises en cause dans les actes de vols, viols et pillage. De nombreuses plaintes pour viols et vols à main armée sur la voie publique mettaient également en cause des troupes d'origine russe qui se livraient à un pillage répété dans la région de Rastatt en mai-juin 1945. Outre les troupes russes, des ex-prisonniers russes ou polonais se répandirent dans les campagnes en se livrant à des pillages, mais également des Alsaciens qui organisaient des coups de main sur la rive badoise.

Les contacts avec la population française 1944

Les relations des indigènes nord-africains avec la population française étaient à l'opposé de ce qu'elles étaient avec la population italienne et allemande. Les impressions, encore une fois, des officiers des A.M.M. insistaient sur ces « visages illuminés par la fierté et durcis par la lutte. C'est encore une marche de victoire au milieu d'une population en délire. Comme son camarade français, le tirailleur reçoit une part égale des fêtes que la foule lui réserve. Il ne peut retenir son émotion. Il pleure lui aussi. Il est sensible aux baisers de l'enfant sur la route, aux fleurs qu'une femme lui offre, aux cris, aux vivats. Il se sent chez lui ». Mais l'accueil chaleureux des populations des villes et villages libérés par les divisions nord-africaines favorisa rapidement des relations entre soldats indigènes et femmes françaises. Devant l'ampleur du phénomène, les rapports du 2e bureau demandaient dès septembre 1944 la « création immédiate de B.M.C., pour mettre fin aux relations mixtes qui ont tendance à prendre de l'ampleur ». En Alsace où on notait que « nos indigènes après avoir été surpris par le dialecte alsacien qu'ils prenaient pour de l'allemand ont compris les sentiments français des habitants », on craignait les répercussions de ces relations sur l'état d'esprit du combattant indigène, « nos musulmans ont trouvé dans toutes les villes et villages de nombreuses filles complaisantes. Ces contacts souvent très poussés qui sont prouvés par les correspondances qui s'ensuivent ne manqueront pas de transformer l'idée que se faisaient les musulmans nord-africains de la Française. Notre prestige en souffre et de retour en Afrique du Nord ces indigènes parleront de leur succès féminins faciles, leurs prétentions seront plus grandes et leur état d'esprit s'en ressentira beaucoup ». Le général commandant la 1e DB soulignait aussi qu' « il est bien vrai que les indigènes ont eu un certain succès auprès de certaines Françaises ». Les relations entre les tirailleurs et les populations françaises ne cessèrent de susciter des remarques dans les rapports du 2e bureau qu'après le franchissement du Rhin. Celui de la 1ère DB en janvier 1945 rappelait encore que «fort bien reçus par la population civile, nos musulmans font de gros efforts (langage, tenue, attitude)

pour mériter ces attentions. Leurs succès auprès d'un grand nombre de femmes auraient tendance à les griser ; l'attitude exagérément généreuse de ces femmes ne manquera pas d'augmenter leur mécontentement et leurs prétentions dès le retour en Afrique du Nord ». Ces mêmes rapports soulignaient que les vols étaient rares et qu'aucune punition grave n'avait été prononcée. Bon nombre de tirailleurs convolèrent en noces avec des Alsaciennes et s'établirent en Alsace après la fin de la guerre.

Mythes et paradoxes

Dans deux ans la République va célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Libération. Mais que reste t-il dans l'opinion française de la participation des troupes indigènes ? Un sondage réalisé en 1984 par la revue L'Histoire cherchant à connaître à quelles forces les Français se sentaient redevables de leur libération se contentait de mentionner à côté des principales armées alliées, l'option : « Français de Londres ». Ainsi, tout se passe comme si la mémoire collective n'avait retenu de la participation française à la Libération que l'image d'une force gaulliste composée entièrement de volontaires se battant aux côtés des Résistants pour soutenir les forces alliées. Cette thématique persiste encore aujourd'hui. Les tirailleurs maghrébins et coloniaux d'une façon générale sont bien les grands oubliés de l'histoire de la Libération. A l'occasion des commémorations des débarquements des forces alliées en France, la priorité est toujours accordée à celui de Normandie dont les fastueuses et médiatiques cérémonies contrastent avec celles discrètes et brèves du débarquement de Provence.

Quelles sont finalement les causes qui expliquent aujourd'hui cette amnésie ? La première a été la construction du mythe de la Libération par le général de Gaulle lui-même qui a toujours privilégié le rôle de la 2e DB au détriment de la 1ère DFL, et plus encore de l'Armée d'Afrique. Après la fin de l'insurrection algérienne en 1962 tous les régiments africains furent dissous sauf le 1er RMSM qui était dans la composition de la 2e DB en 1943-1944. La deuxième cause est que, pour la majorité des Français, la métropole a été libérée par les Américains. Il est vrai que les forces françaises pendant la Libération ne constituaient qu'un cinquième de l'ensemble des forces de la coalition alliée. Leur part et leur rôle étaient importants en Provence, mais presque insignifiants en Normandie où l'intérêt stratégique de la manœuvre dépassait largement celui de Provence, si bien, d'ailleurs, que l'événement éclipsa la prise de Rome par les Alliés le 5 juin 1944.

Une dernière explication, non moins importante, est que cette participation représente à bien des égards un épisode à contre-courant dans l'évolution historique des colonies. Les révoltes, puis la décolonisation remirent en cause la loyauté des colonies vis-à-vis de la « Mère Patrie » et ceux qui voyaient dans l'attitude des contingents d'outre-mer le symbole du dévouement des populations à la cause française en furent pour leurs illusions. Dans l'immédiat après-guerre, le mythe du « Salut par l'Empire », cher au parti colonial des années trente, fut savamment entretenu par la classe politique française, et la presse fut invitée à

célébrer le « loyalisme total » et « l'émouvante fidélité des populations indigènes ». On célébra, par exemple, du 10 octobre au 11 novembre 1945 le « Mois de la France d'outre-mer » marqué par des manifestations quotidiennes démontrant l'effort militaire et économique de l'Empire. Sur le même thème fut organisée une exposition au Grand Palais : chaque jour, des conférenciers qualifiés, des officiers, des administrateurs révélèrent la part prise par l'Empire à la libération de la métropole.

Mais les célébrations en grandes pompes de la participation des troupes d'outre-mer à la libération de la France se muèrent bientôt en silence. Les colonies furent gagnées par les révoltes et bien souvent ceux-là même qui avaient combattu pour la libération de la métropole en devinrent les cadres sinon les instigateurs. Les indépendances des colonies et leur sortie de la tutelle française précipitèrent dans l'oubli la contribution de l'Empire à la Deuxième Guerre mondiale et particulièrement, mais aussi paradoxalement, sa participation à la libération de la France. Dès lors, l'intervention décisive de l'Empire en 1944 pour le rétablissement de la souveraineté nationale apparaît comme une parenthèse dans l'histoire des colonies, une page qu'il convient de fermer. En effet, qui a intérêt aujourd'hui, des deux côtés de la Méditerranée, à exalter cette participation ? Pour la classe politique française cet épisode ne renvoie pas à une France moins impérialiste et reconnaissante à l'égard des populations de l'Empire, car la fin de la guerre et le rétablissement de la souveraineté française ne s'accompagna pas de l'émancipation des peuples colonisés. Pis encore, les liens avec l'Empire au lieu de se resserrer connurent les plus grandes difficultés au point d'éclater totalement, alors que pour les États-Unis d'Amérique on observa le phénomène inverse : les liens se resserrèrent après la fin de la Guerre et la défense européenne continua d'en être tributaire. Ce qui explique chez la classe politique française, à droite comme à gauche, la différence de solennité donnée la célébration des anniversaires du débarquement de Normandie et de Provence, qui démontre bien la conscience de la dette assumée à l'égard des États-Unis et la volonté de minimiser voire d'occulter celle à l'égard des anciennes colonies, dont les enfants sont massivement présents en France et alimentent sans cesse le débat politique.

Espérons que les historiens des deux côtés conjugueront leurs efforts pour sauver de l'oubli le souvenir d'une œuvre commune en faisant sans complaisance la critique des mythes, des légendes et de l'amnésie, pour mettre en valeur l'un des rares moment de l'histoire de la colonisation où le colonisé et le colonisateur firent cause commune contre un totalitarisme européen.

La «cristallisation» ou la genèse d'une «spoliation républicaine»

Si les balles et les obus allemands ne faisaient pas de distinction entre Français et indigènes, une fois la souveraineté recouvrée la République en décide autrement. En effet, le sort qu'elle réserva aux anciens tirailleurs, goumiers et autres spahis est odieux. Des mesures adoptées à partir de 1958-1959, puis en 1979 et 1981, «gelaient» les pensions et les retraites des anciens militaires étrangers engagés dans l'armée française et les

transformaient en indemnités non «indexables» sur le coût de la vie. Car dans la France de la décolonisation, il fallait sanctionner «la rupture des liens avec la Mère patrie». Et cette loi, dont le caractère inique et discriminatoire n'a pas ému grand monde, faisait la distinction et par là même, établissait une discrimination entre anciens combattants étrangers et français. Comme le précise le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), quand un ancien combattant français invalide à 100% reçoit une pension d'invalidité d'environ 690 € par mois son frère d'arme sénégalais reçoit 230€, un camerounais 104€, un marocain ou un tunisien 61 €. Quant à la retraite du combattant servie aux à ceux qui ont passé au moins 90 jours dans une unité combattante elle s'élève à environ 430 € pour un Français, 175€ pour un Centrafricain, 85 € pour un Malien, 57€ pour un Algérien, 16 € pour un Cambodgien.

Une spoliation en bonne et due forme, un ultime réflexe colonialiste diront certains. Car en vérité, la discrimination entre soldats indigènes et soldats européens était la règle au sein des régiments de tirailleurs et de spahis depuis leur instauration. L'avancement des premiers, par exemple, se faisait exclusivement au choix et jusqu'à la fin de la 2ème Guerre Mondiale leur « bâton de maréchal » s'arrêtait au grade de capitaine, promotion qui arrivait souvent à la veille de la retraite à titre de récompense exceptionnelle, à grade égal le commandement appartenait au gradé français, ils ne pouvaient servir qu'à titre indigène sauf s'ils étaient naturalisés. Les réformes promulguées au lendemain de la Grande Guerre, n'apportèrent aucune modification, malgré le sacrifice des tirailleurs et leur comportement sur le champ de bataille. Seuls furent égalisées les pensions des militaires indigènes avec celles des Français. Mais une égalisation en trompe l'œil, car la retraite se calcule sur la base de la solde perçus par le soldat, or les soldes des militaires indigènes étaient loin d'égaler celles de leurs camarades français. A titre d'exemple, dans les années 1930, lorsque un sergent-chef français, marié sans enfants ayant huit ans d'ancienneté percevait une solde de 1282 francs son camarade indigène dans la même situation n'en percevait que 668,45 francs. Malgré l'existence au sein de l'institution militaire d'un courant dit «indigènophile» - dont l'une des grandes figures dans les années 1920 fut le Maréchal Franchet d'Esperet - favorable à la suppression de toutes les inégalités entre militaires indigènes et français, la parité des soldes ne fut instaurée qu'en août 1943, soit, plus d'un siècle après la création des régiments indigènes de tirailleurs et de spahis. En pleine mobilisation en vue de la reconquête du territoire national, le CFLN présidé par le général de Gaulle et qui n'ignorait rien de cette situation, sentant le vent de la révolte gronder au sein des régiments indigènes, s'empressa d'établir la parité des soldes entre Européens et indigènes annoncée en grandes pompes dans la presse outre mer. Le plus incompréhensible, est que c'est également sous la présidence du général de Gaulle que furent prises les premières mesures de cristallisation des pensions des anciens combattants issus des colonies. Ce qui lui donne un caractère anachronique, un relent du passé qui justifie, à posteriori, l'accusation des intéressés selon laquelle la République s'est servie d'eux comme « chair à canon ».

Grace à la mobilisation des associations des anciens combattants et par le truchement de la loi (saisine du Conseil constitutionnel que permet la loi sur les questions prioritaires de constitutionnalité

instaurée lors de la révision constitutionnelle de juillet 2008 entrée en vigueur depuis mars 2010 qui permet à tout justiciable de soulever devant un juge la constitutionnalité de la loi applicable dans l'affaire dont il est partie), le Conseil constitutionnel avait été saisi, le 14 avril 2010, des trois premiers dossiers transmis par le Conseil d'Etat.

Dans sa décision sur la question soulevée par les deux requérants, Mme Kheddidja Labanne et son fils, Moktar Labanne, rendue publique vendredi 28 mai, le Conseil constitutionnel a censuré les dispositions inscrites dans les lois de finances rectificative d'août 1981 et les lois de finances de décembre 2002 et décembre 2006 relatives à la «cristallisation» des pensions applicables aux ressortissants des pays et territoires autrefois sous souveraineté française et, notamment, aux ressortissants algériens. Le Conseil a jugé que ces dispositions constituaient une rupture du principe d'égalité. Lors de l'audition publique qui s'est tenue mardi 25 mai devant les onze membres du Conseil constitutionnel réunis, Me Arnaud Lyon-Caen, avocat de Mme Khedidja L. et de M. Moktar L., avait cité l'exemple d'un ancien sergent marocain touchant 612 euros de retraite annuelle alors que, pour un sergent français ayant servi dans les mêmes conditions et versé les mêmes cotisations, elle s'élève à 7512 euros. Le Conseil ne conteste pas que les pensions puissent être affectées de coefficients différents en fonction des disparités de pouvoir d'achat et de coût de la vie dans les pays concernés. En revanche, il estime que, dans un même pays de résidence, il ne doit pas y avoir de différence de traitement entre un ressortissant français et un ressortissant étranger présentant les mêmes droits. L'abrogation des trois articles visés par la censure devait prendre effet à compter du 1er janvier 2011.

En 2006, après la sortie du film Indigènes, de Rachid Bouchareb, primé au Festival de Cannes, sous la présidence de Jacques Chirac, les «prestations de sang», c'est-à-dire les retraites des combattants et les pensions d'invalidité, avaient déjà été «décristallisées». Le nombre de bénéficiaires de la remise à niveau que va entraîner la décision du Conseil constitutionnel est évalué à une dizaine de millier de personnes.

Mais déjà des voix s'élèvent pour dénoncer « une nouvelle stratégie de spoliation ». Dans un communiqué conjoint –reproduit ci-dessus- du 10 février 2011 l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins en France), le CATRED (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits) et le GISTI en expliquent les raisons.

Derrière la victoire politique, une nouvelle stratégie de spoliation

Après diverses condamnations par des juridictions françaises, européennes et internationales, le Conseil constitutionnel a jugé, le 28 mai 2010, que les lois de cristallisation des pensions des anciens combattants et fonctionnaires originaires de l'ex-empire colonial français (gel discriminatoire de la valeur de leurs pensions) étaient contraires aux libertés et droits constitutionnels [2]. Ainsi mis au pied du mur, l'Etat français s'est trouvé dans l'obligation d'abroger ces lois iniques avant le 1er janvier 2011. L'article 211 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 lui permet de se conformer en apparence à cette obligation.

Victoire symbolique, certes. Toutefois, en pratique, les personnes bénéficiaires d'une pension civile ou militaire encore vivantes – de moins en moins nombreuses – risquent de déchanter à nouveau.

Tout d'abord, aucune réparation ne prévoit de compensation rétrospective de cette spoliation opérée pendant des années. Aucune réévaluation rétroactive des pensions n'est, en effet, envisagée puisque les nouvelles dispositions ne pourront s'appliquer qu'à partir du 1er janvier 2011. Ensuite, les personnes concernées risquent de ne jamais voir le moindre changement. En effet, pour obtenir l'égalité des droits, elles devront, dans un délai de trois ans, faire une demande explicite, alors même que l'administration leur verse déjà régulièrement leurs pensions (à un niveau amputé du fait de la discrimination) et qu'il suffirait tout simplement de décider d'aligner leurs montants sur celui des pensionnés français. Le gouvernement s'est honteusement opposé aux amendements allant dans ce sens, et même à ceux proposant une information systématique des pensionnés concernés. Il a seulement concédé de façon très vague qu'un décret fixerait des mesures d'information des bénéficiaires…

A la suite d'une disposition similaire de décristallisation au 1er janvier 2007 qui portait sur d'autres prestations (retraite du combattant, pension militaire d'invalidité), la Cour des comptes [3] a pourtant déjà dénoncé le machiavélisme de l'administration qui a imaginé un véritable « labyrinthe » destiné à empêcher en pratique les personnes malhabiles à engager des procédures pour pouvoir faire effectivement valoir leurs droits. Face à l'absence de dépenses d'information et à la non utilisation des budgets pourtant programmés pour financer cette précédente décristallisation, la Cour exprimait déjà ses fortes « interrogations sur la publicité du dispositif et l'information apportée aux anciens combattants cristallisés » et parlait d'« un manque patent d'information ». Cette stratégie organisée par les pouvoirs publics fonctionne si bien que, plus de deux ans après la réforme, 57 000 personnes percevaient encore la retraite du combattant à un taux cristallisé et que c'était le cas pour environ 17 000 des 18 000 bénéficiaires de la pension militaire d'invalidité, soit plus de 9 sur 10. Etant donnée l'attitude mesquine du gouvernement lors de la discussion au Parlement, l'histoire a toutes les chances de recommencer, d'autant qu'aucun budget n'est prévu pour informer les intéressés et que le service chargé de ces dossiers connaît même une diminution de personnel. L'ATMF, le CATRED et le GISTI accusent le gouvernement de jouer encore la montre jusqu'au décès des derniers anciens combattants et de leurs conjoints ayants droit. Les associations demandent l'application automatique de l'égalité des droits par revalorisation des pensions au niveau de celui des Français, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de réparation pour la discrimination opérée pendant plus de 50 ans. A défaut, une information systématique et compréhensible devrait a minima être rapidement adressée aux pensionné-e-s concerné-e-s. Le 10 février 2011

[1] source : http://www.gisti.org/

[2] pour une présentation complète des précédents épisodes voir «cristallisation des pensions : des lendemains qui vont déchanter. le feuilleton de la «cristallisation» n'est malheureusement pas fini avec la décision du conseil constitutionnel» (31 mai 2010) et «pensions des anciens militaires et fonctionnaires de l'empire français. décision historique… ou victoire en trompe l'œil ?» (10 juin 2010). sur les principales décisions de justice, voir «le contentieux de la 'cristallisation' des pensions des anciens combattants étrangers», paru dans plein droit n° 86, octobre 2010.

[3] cour des comptes, «la décristallisation des pensions des anciens combattants issus de territoires anciennement sous la souveraineté française : une égalité de traitement trop longtemps retardée», 2010.

Bilbliographie

Charles Robert Ageron, *Les populations du Maghreb face à la propagande allemande,*
REVUE D'HISTOIRE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, N°114, AVRIL 1979.

—

Charles Robert Ageron, *La survivance d'un mythe : La puissance par l'empire colonial (1944-1945),*
REVUE FRANÇAISE D'HISTOIRE D'OUTRE-MER, N°269, 4E TRIMESTRE, 1985, P. 387-403.

—

Georges Boulle (Lieutenant-Colonel), (dir. colonel P. Le Goyet), *Le corps expéditionnaire français en Italie, (1943-1944),* t. I *: La campagne d'hiver,* PARIS, IMPRIMERIE NATIONALE, 1971, 235 P.
t. II *: La campagne de printemps et d'été,* PARIS, IMPRIMERIE NATIONALE, 1973.

—

Jacques Cantier (sous la direction), Eric Jennings, *L'empire colonial sous Vichy*
PARIS, ODILE JACOB, 2004.

—

Anthony Clayton, France, *Soldiers an Africa,* LONDRES, BRASSEYS, 1988.

—

Jean Delmas, *L'amalgame : F.F.I.-1ère armée,*
DANS LES ARMÉES FRANÇAISES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, PARIS 1986.

—

Yves Durand, *La captivité, Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945,*
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC, PARIS 1981.

—

Jacques Frémeaux, *La participation des contingents d'outre-mer aux opérations militaires 1943-1944),*
DANS LES ARMÉES FRANÇAISES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, PARIS 1986, P. 355-363.

—

Jean de Lattre de Tassigny, *Histoire de la Première Armée française,* PARIS, PLON 1949.

—

Paul Marie de La Gorce, *L'Empire écartelé 1936-1946,* PARIS, DENOËL, 1988.

—

Pierre Le Goyet (colonel), *Psychologie du combattant du C.E.F. en Italie (1943-1944),*
DANS MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION FRANÇAISE D'HISTOIRE MILITAIRE,
T. I : *Vie et psychologie des combattants et gens de guerre,* JUIN 1970, P. 127-128.

Pierre Le Goyet (colonel), *La participation française à la campagne d'Italie (1943-1944),*
PARIS, IMPRIMERIE NATIONALE, 1969, 344 P.

—

Huré (Général) et autres officiers de l'armée d'Afrique, L'ARMÉE D'AFRIQUE, PARIS, 1977.

—

Maréchal Juin, *La campagne d'Italie,* PARIS, ÉD. GUY VICTOR, 1962, 172 P.

—

Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre : 1939-1945,* PARIS ALBIN MICHEL, 1998.

—

Jean Christophe Notin, *Les victoires oubliées de la France,* PARIS, PERRIN, 2002.

—

Belkacem Recham, *Les indigènes nord-africains prisonniers de guerre 1940-1945,*
GUERRES MONDIALES ET CONFLITS CONTEMPORAINS, 2006, 223 (3).

—

Antoine Roux et Benjamin Stora, *L'Armée d'Afrique : les oubliés de la libération,*
TDC (TEXTES ET DOCUMENTS POUR LA CLASSE), 15 MARS 1995, N° 692.

—

Martin C. Thomas, *The Vichy Government and French Colonial Prisoners of War, 1940-1944,*
FRENCH HISTORICAL STUDIES, AUTUMN, 2002, 25(4)

—

Roy Willis, *The French in Germany (1945-1949),* STANFORD UNIVERSITY PRESS, CALIFORNIA, 1962, 297 P.

—

Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, La libération de la France,
Actes du Colloque International tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974, ÉD. DU C.N.R.S., 1976.

—

Revue Historique de l'Armée, NUMÉRO SPÉCIAL MAROC, JUIN 1952.

Sites Internet

Site officiel du film «Indigènes» (la brochure de presse donne de nombreux renseignements sur le contexte historique et propose des entretiens avec le réalisateur et les principaux acteurs du film)
WWW.TADRART.COM/TESSALIT/INDIGENES/RESOURCES/INDIGENES_DP_FR.PDF

Pour les photos et vidéos de tirailleurs, goumiers et spahis le site de l'ECPAD (Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense) dispose d'un choix important :
WWW.ECPAD.FR

Des professeurs du lycée français de Casablanca ont mené un travail autour du *«souvenir des Marocains dans les deux guerres mondiales»*
WWW.LYCEELYAUTEY.ORG/MAROCOMB/ARTICLES.PHP?LNG=FR&PG=74

Sur le site du CRDP de Reims des articles et une bibliographie principalement sur la *«les soldats indigènes, oubliés des deux guerres mondiales»*
WWW.CNDP.FR/CRDP-REIMS/MEMOIRE/ENSEIGNER/SOLDATS_INDIGENES/MENU.HTM

Le site de la LDH Toulon propose un résumé sur l'exposition de 2004 :
« Hommage à nos libérateurs– Toulon – Août 1944 ».
WWW.LDH-TOULON.NET/SPIP.PHP?ARTICLE17

Le site du service historique de la défense (SHD) est incontournable pour reconstituer l'histoire des contingents marocains. Il fournit une foule de ressources documentaires et permet une consultation en ligne en procédant par une recherche thématique dans le site :
WWW.SERVICEHISTORIQUE.SGA.DEFENSE.GOUV.FR/CONTENU/PAGES/INDEX.HTML

Cité nationale de l'Histoire de l'immigration : WWW.HISTOIRE-IMMIGRATION.FR

Base de données numérique « Mémoire de l'Immigration en Aquitaine » :
WWW.MEMOIRE-IMMIGRATION-AQUITAINE.ORG

Mallette pédagogique

Mémoire d'un engagement
La longue route des combattants marocains